

LETTRE ÉCONOMIQUE

AFRIQUE DE L'EST ET DE L'OCEAN INDIEN

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES DE L'AEOI

N° 55 – Septembre – Octobre 2025

Les cultures d'exportation en AEOI : un pilier économique et social en mutation

Les cultures d'exportation demeurent au cœur des économies d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien, où elles constituent un levier essentiel de croissance, d'emplois et de devises. Du café éthiopien et ougandais au thé kényan et rwandais, en passant par la vanille de Madagascar et des Comores, ces filières structurent les territoires ruraux et assurent les revenus de millions de petits producteurs. Ces cultures contribuent ainsi à la stabilité économique et sociale d'une région où l'agriculture reste le socle de la subsistance et de l'intégration régionale.

La gouvernance de ces filières repose sur des institutions publiques, des coopératives et des acteurs privés qui encadrent la production et la commercialisation. Les offices du café et du thé au Rwanda et au Burundi, la *Kenya Tea Development Agency* ou encore l'*Ethiopian Coffee and Tea Authority* en Éthiopie ont permis des progrès notables en matière de qualité et de traçabilité. Cependant, la plupart des produits demeurent exportés à l'état brut et la création de valeur locale reste limitée. Les filières sont par ailleurs exposées à des contraintes communes : volatilité des cours mondiaux, faiblesse des infrastructures agri-logistiques, accès restreint au crédit, dépendance à quelques marchés et effets croissants du changement climatique.

Conscients de ces défis, les gouvernements de la région s'efforcent de renforcer la compétitivité, la durabilité et la transformation locale des cultures d'exportation. Les stratégies en cours visent à diversifier les produits et les débouchés, à promouvoir des pratiques agricoles résilientes et à développer des partenariats publics-privés pour moderniser la production. Véritables piliers de stabilité et d'identité économique, les cultures d'exportation constituent aujourd'hui un levier central de la transformation agricole et de la croissance inclusive en Afrique de l'Est.

Table des matières

Perspectives régionales	3
Communauté d'Afrique de l'Est – Burundi.....	5
Communauté d'Afrique de l'Est – Kenya	6
Communauté d'Afrique de l'Est – Ouganda	9
Communauté d'Afrique de l'Est – Rwanda	11
Communauté d'Afrique de l'Est – Tanzanie	13
Corne de l'Afrique – Éthiopie.....	15
Corne de l'Afrique – Soudan	18
Corne de l'Afrique – Somalie	20
Océan Indien – Comores	22
Océan Indien – Madagascar	25
Océan Indien – Maurice	28
Principaux indicateurs de la région	30
CONTACTS	31

Perspectives régionales

Par le SER de Nairobi

Les cultures d'exportation en Afrique de l'Est : pilier économique, levier social et enjeu de durabilité

Les cultures d'exportation occupent une place centrale dans les économies d'Afrique de l'Est, où elles constituent à la fois un moteur de croissance, une source majeure de devises et un pilier d'emploi rural. Elles façonnent depuis des décennies la structure productive et commerciale de la région, articulant des millions de petits producteurs autour de filières souvent héritées de la période coloniale mais profondément transformées par la libéralisation, la diversification et la montée en qualité. Du café éthiopien au thé kényan, de la vanille malgache au coton tanzanien, ces produits emblématiques participent à l'identité économique et sociale des pays de la région. En contribuant à la fois à la stabilité macroéconomique et à la cohésion sociale, ils constituent un levier essentiel de compétitivité et d'intégration régionale.

Un moteur essentiel de croissance, d'emplois et de stabilité

Les cultures d'exportation représentent jusqu'à 80 % des recettes totales d'exportation des pays, tout en mobilisant la majorité de la population rurale active. Le Kenya illustre la réussite régionale : le thé, le café et l'horticulture contribuent pour près de 40 % aux exportations nationales et font vivre environ quinze millions de personnes. Au Rwanda et au Burundi, le café et le thé demeurent les principaux produits d'exportation, assurant des revenus à près d'un cinquième de la population rwandaise et à plus de la moitié des ménages burundais. La Tanzanie, de son côté, diversifie sa production entre café, coton, tabac, noix de cajou, sucre et horticulture, tandis que l'Ouganda reste fortement dépendant de ses cultures d'exportation, qui assurent environ 40 % des recettes extérieures hors minerais d'or et emploient près de 70 % de la population active. Le café y demeure dominant, mais les filières du cacao, du thé, de la vanille et des fruits et légumes exportés gagnent progressivement en importance. En Éthiopie, le café, les fleurs coupées, les oléagineux et les légumineuses représentent plus de 80 % des recettes agricoles d'exportation. Dans les îles de l'océan Indien, les Comores, Madagascar et Maurice reposent sur des productions emblématiques telles que la vanille, le girofle, le cacao, la canne à sucre ou les huiles essentielles, qui constituent le socle des économies rurales et des exportations. Enfin, en Somalie et au Soudan, les cultures d'exportation – sésame, arachide, coton, citrons séchés – demeurent encore modestes mais jouent un rôle vital pour les revenus et la résilience des communautés rurales.

Des filières structurées mais confrontées à des contraintes communes

La gouvernance de ces filières repose sur un ensemble d'institutions publiques, de coopératives et d'acteurs privés assurant la régulation, la certification et la commercialisation. Au Kenya, la *Kenya Tea Development Agency* et le *Tea Board of Kenya* régulent et soutiennent la filière thé, tandis qu'au Rwanda et au Burundi, le NAEB, l'ODECA et l'OTB encadrent la production et la qualité du café et du thé. En Ouganda, le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche pilote la diversification d'un commerce extérieur longtemps centré sur les « trois C » (café, coton, cuivre) et les « trois T » (thé, tourisme, tabac). En Éthiopie, l'*Ethiopian Coffee and Tea Authority* assure la gouvernance d'un secteur vital pour les recettes extérieures, tandis qu'aux Comores, l'Office comorien des produits de rente, créé en 2022, vise à mieux structurer les filières vanille, girofle et ylang-ylang. À Madagascar, la coordination entre l'État et les exportateurs se renforce autour des enjeux de traçabilité et de conformité internationale. Ces dispositifs ont permis des gains qualitatifs significatifs, mais les filières demeurent fragilisées par un déficit d'infrastructures agri-logistiques, un accès limité au financement et une valeur ajoutée encore marginale, la majorité des produits étant exportés sous forme brute.

Un impact socio-économique majeur

Les cultures d'exportation constituent la principale source de revenus pour des millions de ménages ruraux. Au Rwanda, café et thé font vivre plus de 2,5 millions de personnes ; en Ouganda, les cultures d'exportation assurent un revenu à plus de cinq millions de ménages et génèrent près de la moitié des devises agricoles ; en Tanzanie, elles représentent la troisième source de devises et emploient des centaines de milliers de petits producteurs. Au Burundi, plus de la moitié des ménages ruraux dépendent de ces filières, tandis qu'à Madagascar, la vanille

et le girofle fournissent près de 400 000 emplois directs et aux Comores, les trois produits d'exportation traditionnels – vanille, ylang-ylang et girofle – représentent environ 74 % des exportations nationales. En Somalie et au Soudan, ces productions, bien que modestes, jouent un rôle clé dans la sécurité alimentaire et la cohésion communautaire. Ces filières participent aussi à l'inclusion économique des femmes et des jeunes, renforçant leur rôle dans les dynamiques locales de développement.

Des défis persistants : compétitivité, durabilité et valeur ajoutée

Malgré leur vitalité, ces filières font face à des contraintes structurelles communes : volatilité des cours mondiaux, dépendance à quelques marchés d'exportation, faiblesse des infrastructures agri-logistiques et énergétiques, et faible transformation locale. Les exigences croissantes des marchés européens et asiatiques en matière de qualité, de traçabilité ou de durabilité accroissent la pression sur les petits producteurs, souvent mal équipés pour s'y conformer. Les effets du changement climatique – sécheresses, inondations, dégradation des sols – aggravent les risques de production et menacent la stabilité des revenus. Les contraintes institutionnelles et sociales (rémunérations faibles, accès limité au crédit et aux intrants, gouvernance fragmentée) freinent également la montée en gamme et la compétitivité régionale. La Somalie illustre à cet égard les difficultés d'un pays à fort potentiel agricole, mais encore entravé par des modes d'exploitation traditionnels, un faible accès au financement et des infrastructures insuffisantes.

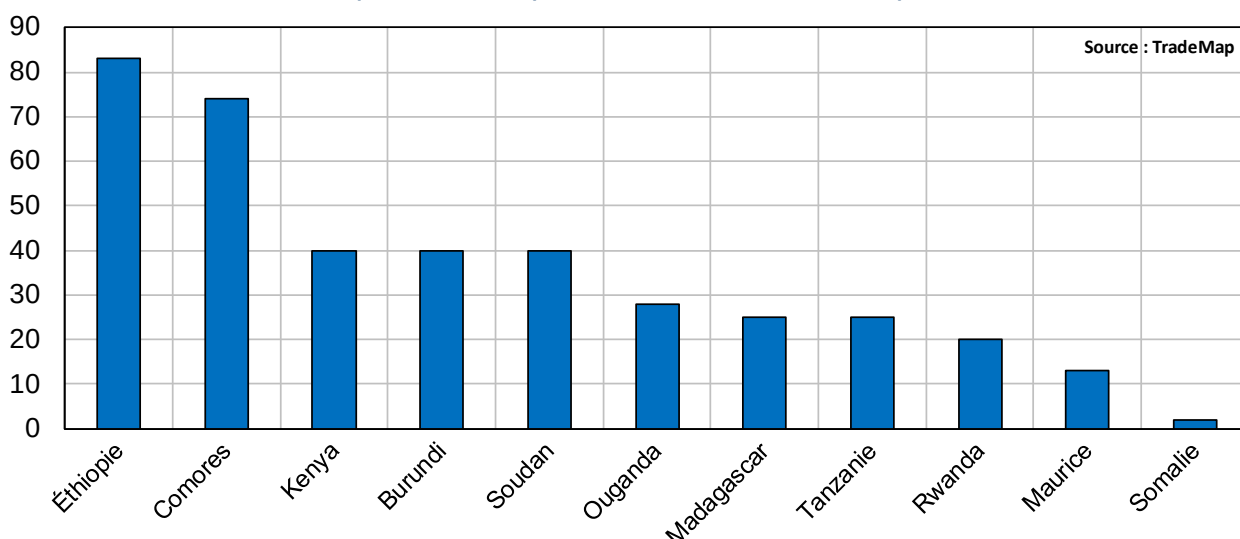
Des stratégies publiques et privées en mutation

Face à ces défis, les États et le secteur privé ont engagé des réformes profondes pour renforcer la résilience et la compétitivité des filières d'exportation. Les politiques agricoles nationales visent à diversifier les produits et les débouchés, à encourager la transformation locale et à promouvoir des pratiques durables. Des investissements importants dans les infrastructures rurales, les chaînes logistiques et les capacités de transformation sont en cours. L'agriculture climato-intelligente, la traçabilité numérique et les certifications internationales deviennent des leviers de compétitivité, tandis que les partenariats publics-privés contribuent à professionnaliser les coopératives et à améliorer la gouvernance sectorielle. Ces initiatives traduisent une volonté partagée de faire des cultures d'exportation non plus seulement un pourvoyeur de devises, mais un véritable levier de transformation structurelle et d'industrialisation du secteur agricole.

Un enjeu stratégique régional

Les cultures d'exportation demeurent, dans la région, un pilier de la croissance, de la stabilité et de la cohésion sociale. Pour que leur potentiel se traduise en développement durable, les États devront consolider la transformation locale, renforcer la résilience climatique et environnementale, améliorer la coordination institutionnelle et garantir une rémunération équitable des producteurs. L'avenir des filières d'exportation dans la région se jouera dans leur capacité à articuler compétitivité internationale, durabilité écologique et inclusion sociale. En ce sens, elles représentent non seulement un atout économique majeur, mais aussi un vecteur stratégique d'intégration et de stabilité régionales.

Part des cultures d'exportation
- (en % des exportations totales, en 2024) -



Communauté d'Afrique de l'Est – Burundi

Par le SER de Nairobi



Les cultures d'exportation : un socle historique de l'économie burundaise, source cruciale de devises, face à de nombreux défis

Le café et le thé constituent les deux principales cultures d'exportation du Burundi et un pilier essentiel de son économie, ainsi qu'une source cruciale de revenus pour plus de la moitié de la population. Deuxième et troisième produits d'exportation en valeur en 2024, ils ont généré respectivement 26,6 MUSD pour le café (14,5% des exportations) et 14,4 MUSD pour le thé (8% des exportations). Réputés pour leur qualité, ils demeurent toutefois soumis à des contraintes structurelles telles que la faible productivité, le vieillissement des plantations et le manque d'infrastructures post-récolte et logistiques. Les autorités burundaises cherchent aujourd'hui à moderniser ces filières et à promouvoir la diversification vers de nouvelles productions à forte valeur ajoutée, comme les avocats, dans un objectif affiché d'accroître la rentrée de devises.

Les cultures d'exportation, une filière économique stratégique, concentrée sur deux spéculations, le café et le thé

Selon Trade Map, en moyenne sur les 5 dernières années, le café a représenté 20% des exportations burundaises en valeur, en deuxième position derrière l'or (21,5%) et le thé (de l'ordre de 13%), en troisième position. A noter que le tabac, brut et transformé, représente 5,3% des exportations, en septième position des ventes du pays.

Le **café** est cultivé principalement par de petits producteurs, sur environ 60 000 hectares, et mobilise plus de 600 000 ménages : environ 8 millions de Burundais, soit 40% de la population, en vivent directement ou indirectement. Le pays produit un arabica de qualité, prisé sur certains marchés internationaux, mais la filière reste marquée par une productivité faible, une production variant significativement d'une année à l'autre (entre 2023 et 2024, les exportations ont diminué de 35%) et un vieillissement des caféiers.

L'Office pour le Développement du Café du Burundi, l'ODECA, sous tutelle du ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage, créé en 2020, assure un rôle central dans la filière, étant chargé de revitaliser et de moderniser la production de café. Il vise à renforcer la transparence et la régulation de la filière : il supervise et coordonne toutes les activités liées à la filière, depuis la production jusqu'à l'exportation, participe à la gestion des plantations (dont la fertilisation) et est responsable de la mise en place et de la gestion des stations de dépulpage-lavage. Malgré les réformes, la filière peine à se redynamiser et les caféiculteurs continuent à se tourner vers d'autres cultures jugées plus rentables.

Le **thé**, est cultivé sur des plantations publiques et privées. Les plantations villageoises, environ 60 000, représentent près de 80% des superficies de thé (environ 7000 hectares). Le pays dispose d'une quinzaine d'usines de transformation. La filière est gérée depuis 1971 par l'Office du Thé du Burundi, l'OTB, entreprise publique sous tutelle du ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage. Sa principale mission est la production (encadrement des producteurs et gestion des plantations industrielles), la transformation et la commercialisation du thé. La filière est organisée selon un schéma d'intégration verticale où l'OTB assure l'ensemble des fonctions, de la fourniture des plants et des engrais à l'exportation du produit fini en passant par la collecte et la transformation de la feuille verte.

Des défis majeurs, avec des impacts potentiels élevés, économiques et sociaux

À moyen terme, le Burundi ambitionne de revitaliser les filières café et thé tout en diversifiant ses exportations agricoles. Le plan national agricole prévoit ainsi le renouvellement des plantations, la modernisation des stations de lavage, la promotion du café et du thé de spécialité, ainsi que l'amélioration de la traçabilité et des certifications qualité. Parallèlement, le gouvernement encourage le développement de nouvelles chaînes de valeur horticoles (avocats, fruits de la passion, noix de cajou, fleurs coupées) et autres (épices, huiles essentielles) destinées à l'exportation, en misant sur le développement de l'irrigation, la transformation locale et la réduction des pertes post-récolte.

Communauté d'Afrique de l'Est – Kenya

Par le SER de Nairobi



Les cultures d'exportation : un pilier de l'économie – 1er pourvoyeur d'emplois et de devises – face à des défis et des risques majeurs

Le thé (1er exportateur mondial en volume), les fleurs coupées (3ème exportateur mondial), les fruits et légumes (avocats et haricots – 1er exportateur africain) et le café, représentent environ 40 % des exportations totales kényanes et près de 4 millions d'emplois, faisant vivre plus de 15 millions de personnes, soit un Kenyan sur quatre. Malgré une forte notoriété au niveau international et des marchés bien identifiés, ces cultures d'exportations sont toutes exposées à des défis et risques considérables : conformité sanitaire et réglementaire, diversification des marchés, pratiques agricoles (durabilité et changement climatique), renforcement des infrastructures agri-logistiques, volatilité des prix internationaux, augmentation de la valeur ajoutée des produits, pression foncière, dégradation des sols, conditions de travail. Diverses initiatives, tant publiques que privées, cherchent à concevoir et mettre en œuvre des actions et des investissements pour relever ces défis et limiter les risques.

Les cultures d'exportation, une filière économique stratégique reposant sur des spéculations diversifiées

L'économie agricole kényane s'est structurée dès l'époque coloniale autour des cultures de rente (essentiellement thé, café et sisal) **destinées à l'exportation**. Dans les années 1960-70, une diversification s'est opérée avec le développement de l'horticulture (fleurs coupées et légumes frais), stimulée par la recherche de devises et d'un accès logistiquement plus aisé aux marchés européens. A partir des années 1980, les exportations ont significativement augmenté sous l'effet des réformes de libéralisation et de la montée en puissance des chaînes logistiques, notamment aériennes.

Aujourd'hui, les principales filières agricoles d'exportation sont le thé (1^{er} exportateur mondial en volume), **les fleurs coupées** (3^{ème} exportateur mondial), **le café et les produits horticoles frais** (avocats, haricots, pois et fruits tropicaux) :

Le **thé** représente le 1^{er} poste d'exportation (3^{ème} source de devises après les transferts de la diaspora et le tourisme), générant de l'ordre d'1 Md EUR par an, environ 20 % des recettes d'exportations. Le Kenya est le 3^{ème} producteur mondial de thé (10 % de la production mondiale), loin derrière la Chine et l'Inde mais, contrairement à ces dernières, qui auto-consomment à plus de 80 % leur production, le Kenya exporte plus de 90 % de sa production, ce qui en fait le 1^{er} exportateur mondial en volume. Il s'agit majoritairement de thé noir¹, dont 70 % est vendu aux enchères à Mombasa, 1^{er} marché aux enchères de thé au monde en volume. Le thé kényan se négocie dans la fourchette basse du marché (2,3 USD/kg en 2024), bien en-dessous des prix sri lankais (entre 10 et 17 USD/kg). En 2024, le Kenya a exporté 550 millions de kg de thé, soit 28 % du total mondial (seul pays africain dans les 10 premiers exportateurs mondiaux). Ses principaux marchés sont le Pakistan (41 %), l'Égypte (15 %), le Royaume-Uni (8 %) et les Émirats arabes unis (6%). Le secteur emploie directement plus de 850 000 petits producteurs et la filière fait vivre de l'ordre de 7 millions de personnes, soit environ 12 % de la population du Kenya. Le secteur du thé est bien structuré, avec une organisation institutionnelle impliquant l'État, des agences spécialisées, des petits producteurs organisés en coopératives et des grandes plantations (propriétés privées ou entreprises agro-industrielles, qui représentent 40 % de la production). Le secteur est régi par le *Tea Act* de 2020 qui a pour objectifs principaux de renforcer la transparence et l'efficacité de la filière ainsi que d'augmenter les revenus des petits producteurs. Le *Tea Board of Kenya* réglemente, assure la promotion du thé kényan à l'international et finance la recherche et développement (productivité, développement de variétés résistantes, pratiques agricoles). La *Kenya Tea Development Agency*, société privée à but lucratif, détenue par les petits producteurs (environ 60 % de la production) à travers les coopératives, gère 65 usines de transformation, assure les services de vulgarisation agricole, la commercialisation et l'exportation.

¹ Un thé dit « *crush, tear and curl* (CTC), une méthode de traitement du thé noir dans laquelle les feuilles de thé passent à travers une série de rouleaux cylindriques qui écrasent, déchirent et enroulent le thé en petites boulettes de forme régulière

Le **café** est la 2^{ème} culture d'exportation du Kenya pour l'emploi, étant cultivé majoritairement par environ 800 000 petits producteurs (différents du thé) regroupés dans plus de 500 coopératives, faisant vivre directement ou indirectement près de 5 millions de personnes. La filière repose sur des plantations situées dans les hautes terres centrales, réputées pour la qualité «Arabica» du café kényan, prisée sur les marchés internationaux. Les exportations représentent environ 95 % de la production, principalement à destination des États-Unis, de l'Europe et du Japon. Le *Coffee Board of Kenya* assure la régulation, tandis que les réformes récentes visent à améliorer la gouvernance, la traçabilité et les revenus des producteurs.

Les **fleurs coupées**, principalement des roses (de l'ordre de 70 %), font du Kenya le 1^{er} exportateur africain et 3^{ème} mondial, avec plus de 125 000 tonnes exportées chaque année, soit environ 40 % du marché européen. La production est concentrée dans les zones autour du lac de Naivasha, Eldoret, Thika et Nanyuki, sur des exploitations allant des petites fermes aux grands groupes intégrés. Le secteur fait vivre directement près de 500 000 travailleurs, dont une majorité de femmes, et soutient plus de 2 millions de personnes. Les exportations (10 % des devises) sont destinées surtout à l'Union européenne, au Royaume-Uni, à la Russie et au Moyen-Orient, générant 800 M USD en 2024. La gouvernance repose sur le *Kenya Flower Council* (KFC), qui promeut la certification, la qualité et les pratiques durables.

Les **haricots verts** sont l'une des principales cultures horticoles d'exportation du Kenya, produits surtout dans le Rift Valley, le Mont Kenya et l'ouest du pays. La filière implique environ 150 000 petits producteurs, souvent organisés en groupements contractuels avec des exportateurs. Près de 90 % de la production est exportée, principalement vers l'Union européenne et le Royaume-Uni, générant d'importantes devises. Le secteur fournit des emplois directs et indirects à plus de 600 000 personnes, en majorité des femmes.

S'agissant des **avocats** (variété Hass pour 70 % des exportations), le Kenya est récemment devenu un acteur majeur en Afrique, avec une production annuelle dépassant les 400 000 tonnes, cultivés principalement dans les comtés de Murang'a, Kiambu, Kisii et dans la vallée du Rift. La filière repose sur plus de 150 000 petits producteurs, souvent intégrés dans des coopératives ou des schémas contractuels, et fait vivre directement ou indirectement près de 2 millions de personnes. Les exportations, surtout vers l'Union européenne, le Moyen-Orient et l'Asie, génèrent plus de 150 M USD par an. Le *Horticultural Crops Directorate* encadre la gouvernance, avec un fort accent sur la qualité et la conformité aux normes phytosanitaires. Les principaux défis concernent la gestion de l'eau et la lutte contre la fraude (récoltes précoces).

Les cultures d'exportation, une filière d'importance économique, sociale et politique majeure

Les cultures d'exportation ont une importance économique, sociale et politique majeure : elles sont la 1^{ère} source de devises, représentent environ 40 % des exportations en valeur, sont un moteur de croissance rurale et d'emplois – elles sont de fait le plus grand employeur du Kenya (permanents, saisonniers, ouvriers, transformation, logistique), avec près de 4 millions d'emplois, faisant vivre plus de 15 millions de personnes, soit un Kenyan sur quatre. Le développement des différentes cultures d'exportation a créé des emplois tout au long des chaînes de valeur : pépinières, récolte, manutention, conditionnement, transport et logistique. Nombre de ces emplois attire les femmes et les jeunes, notamment dans les postes de manutention, collectes, coopératives et transformation, favorisant l'inclusion socio-économique. Nombre de ces filières investissent par ailleurs activement dans le développement communautaire et les infrastructures éducatives, notamment en construisant des salles de classe et en fournissant du mobilier aux écoles primaires locales. Les cultures d'exportation ont de fait une dimension stratégique : elles contribuent à la stabilité macroéconomique et au positionnement international du Kenya.

Des défis et des risques majeurs

Les cultures d'exportation sont confrontées à de multiples défis et risques, de natures différentes :

- **Économiques** : exposition à la volatilité des prix internationaux, chaîne logistique peu compétitive (fret aérien coûteux, congestion portuaire, infrastructures de la chaîne du froid insuffisantes), appréciation du shilling kényan (perte de compétitivité), faible valeur ajoutée locale (export majoritaire de produits bruts, faible transformation – exemple pour le thé et le café), diversifier les marchés d'exportation (exemple du thé), demande des consommateurs, inflation, politique du gouvernement (taxes).

A noter le cas particulier des avocats avec la lutte contre les récoltes précoces – depuis juillet 2025, l'*Agriculture and Food Authority* a suspendu temporairement l'exportation par voie maritime de toutes les variétés afin d'éviter l'exportation de fruits immatures (les marchés d'exportation, notamment l'Union européenne, les États-Unis ou la Chine, imposent des normes strictes sur la maturité minimale et exporter des fruits immatures expose à des refus de lots, des pénalités financières, voire à la suspension de l'agrément d'exportation), limitant les envois à la voie aérienne et renforçant les inspections.

- **Sanitaires et réglementaires** : coût élevé de la conformité sanitaire pour sécuriser l'accès aux marchés européens, rejets aux frontières de l'UE pour résidus de pesticides ou organismes nuisibles (exemple de la fausse teigne dans les roses, haricots dépassant les limites maximales de résidus de l'UE), conformité à la réglementation de l'Union européenne sur la déforestation évitée pour le café, traçabilité.
- **Climatiques et environnementaux** : variabilité climatique accrue (sécheresses récurrentes, épisodes de pluies extrêmes) affectant thé et café et enjeux d'adaptation, dégradation des sols, surutilisation d'intrants chimiques, gestion de la ressource en eau (exemple des avocats et des fleurs coupées).
- **Sociaux et politiques** : rémunération équitable des petits producteurs (thé et café), gouvernance sectorielle fragmentée (multiplicité des agences) et faible coordination, pression foncière (concurrence entre cultures vivrières et d'exportation).

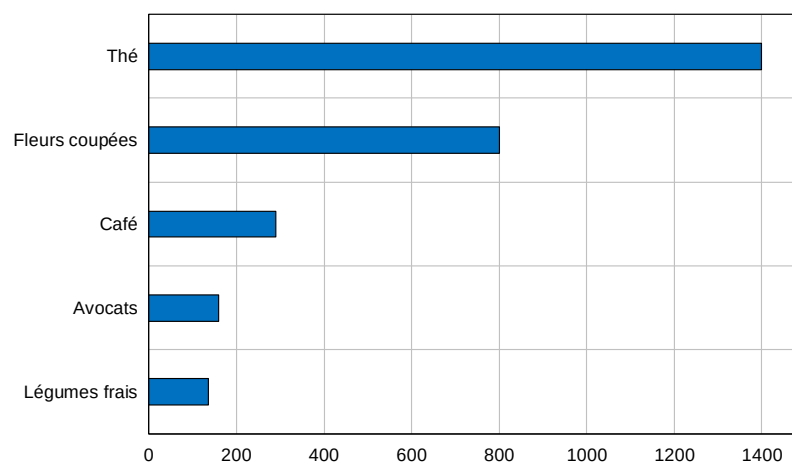
Dynamiques publiques et privées

Pour faire face à ces défis et risques majeurs, les autorités kényanes encouragent la diversification des produits exportés (exemple avec les fruits à coque, les baies et les épices) **et la recherche de nouveaux marchés**, notamment en Afrique (et tirer profit de la zone de libre-échange continentale africaine), en Asie, en particulier la Chine et dans les pays du Golfe, notamment les Émirats Arabes Unis. Elles promeuvent la transformation locale pour augmenter la valeur ajoutée.

Le secteur privé, entreprises du secteur agricole et banques, soutient ces politiques ainsi que les investissements dans la transition agroécologique – agriculture climato-intelligente et lutte biologique notamment.

Pilier de l'économie kényane, les cultures d'exportation voient leur durabilité fragilisée par des défis structurels : coûts logistiques, réglementation, changement climatique, faible valeur ajoutée (ie transformation des produits exportés). La réponse passe notamment par une diversification des produits et des marchés, une conformité phytosanitaire accrue aux standards internationaux, notamment pour maintenir l'accès aux marchés européens (exemple du haricot vert), et un investissement massif dans l'innovation et les infrastructures agri-logistiques.

Kenya : exportations en valeur (2024)
- en millions USD -



Sources : Kenya National Bureau of Statistics, Agriculture and Food Authority

Communauté d'Afrique de l'Est – Ouganda

Par le SE de Kampala



Les cultures d'exportation : levier de croissance, d'emplois et de compétitivité

L'agriculture demeure le socle de l'économie ougandaise, représentant 25 % du PIB et mobilisant près de 70 % de la population active. Les cultures d'exportation sont un moteur d'emplois en milieu rural et assure environ 40 % des recettes extérieures hors minerais d'or. Le café, le cacao, le sucre, le thé, la vanille et les produits horticoles (fruits, fleurs, légumes) structurent l'économie agraire ougandaise. Toutefois, ces filières, bien que dynamiques, restent exposées à de fortes contraintes : volatilité des cours mondiaux, faiblesse des infrastructures logistiques, effets du changement climatique et faible transformation locale.

Des cultures d'exportation concentrées autour du café

L'économie ougandaise demeure fortement dépendante de ses produits agricoles d'exportation, qui constituent une source essentielle de devises, de revenus et d'emplois. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, chargé du développement du secteur, met en avant des efforts de diversification d'un commerce extérieur longtemps centré sur les « 3C » (café, coton, cuivre) et les « 3T » (thé, tourisme, tabac), ainsi que les progrès réalisés dans l'ouverture de nouveaux marchés régionaux et continentaux. Cependant, malgré cette volonté de diversification, le café continue de largement dominer les exportations du pays.

Le **café** demeure la principale culture d'exportation de l'Ouganda et le deuxième poste du commerce extérieur du pays après l'or. Fortement tourné vers les marchés internationaux, le secteur contribue à près de 20 % des recettes d'exportation, soit 2,2 Mds USD en 2024/2025. Deuxième producteur africain derrière l'Éthiopie, le pays exporte environ 8 millions de sacs par an, majoritairement l'Europe (62 % des volumes, surtout l'Italie et l'Allemagne), puis vers l'Afrique (23 %, dominée par le Soudan) et l'Asie (13 %). La production reste dominée par le Robusta² mais la part de l'Arabica, plus rémunératrice, progresse grâce aux programmes de replantation et à la diffusion de pratiques agricoles plus résilientes aux aléas climatiques.

Le **cacao**, troisième poste d'exportation de l'Ouganda après l'or et le café (4,4 % des exportations totales), connaît une croissance soutenue³. Les exportations ont atteint 620 M USD en 2024/25, soit une hausse de 185 % par rapport à l'exercice précédent, avec comme principaux marchés la Malaisie, l'Indonésie, l'Inde et les Pays-Bas.

Le **sucre**, devenu le quatrième poste d'exportation, a vu ses ventes grimper à 227 MUSD, (+90%). Il représente désormais 2 % des exportations totales du pays. Le secteur est dominé par la *Sugar Corporation of Uganda Limited*, *Kakira Sugar Works*, et *Nile Breweries* (pour le sucre industriel).

Les **fleurs** ont généré 64 M USD d'exportations en 2024/25, poursuivant une croissance régulière depuis trois décennies, soutenue par l'essor de l'horticulture à destination de l'Europe.

Le **thé**, cultivé sur les hautes terres de l'ouest (Bushenyi, Kabarole, Fort Portal), reste exporté à plus de 90 % vers le Pakistan, l'Égypte, le Royaume-Uni et les Émirats arabes unis. En 2024/25, les ventes de thé noir ont atteint 56 M USD, marquant leur plus bas niveau depuis 15 ans (-21 %).

La **vanille**, en pleine expansion, se positionne progressivement comme un concurrent de Madagascar. Entre 2021/22 et 2022/23, les exportations ont enregistré un bond de 154 %, passant de 11 M USD à 28 M USD, avant de se stabiliser à 23 M USD en 2024/25.

Enfin, **les autres cultures tropicales** (mangues, ananas, bananes et produits dérivés) bénéficient d'un soutien gouvernemental, illustré par l'investissement de 3,5 Mds UGX (un peu moins d'1 M USD) dans l'usine de transformation de mangues de Yumbe. Les exportations de fruits ont connu un essor, progressant de 41 % sur un an (39 M USD à 55 M USD). Malgré cette dynamique, la part relative des fruits dans les exportations totales demeure modeste (environ 1 %), soulignant le potentiel encore inexploité de ces filières.

² La production ougandaise est constituée à hauteur de 85 % de robusta et de 15 % d'arabica

³ En 2023, le pays s'est hissé au 10^e rang mondial, avec 140 M USD de ventes, soit une hausse de plus de 80 % depuis 2017.

Une recomposition du secteur du café : émergence de nouveaux acteurs face aux multinationales

Le secteur du café ougandais repose sur un vaste réseau de producteurs, qui écoulent leurs récoltes auprès d'entreprises exportatrices responsables de la collecte et de la commercialisation internationale. Pour structurer et moderniser la filière, le gouvernement s'appuie sur l'UCDA⁴, agence publique créée en 1991, chargée de réguler les acteurs du secteur et de renforcer la qualité, la productivité et la valeur ajoutée. La filière connaît une recomposition notable depuis 2020, accentuée depuis 2023 par la hausse soutenue des cours mondiaux. Si le marché reste concentré⁵, le nombre total d'exportateurs a presque doublé en cinq ans, passant de 41 en 2020 à 82 en 2025. Cette croissance reflète l'émergence de nouvelles entreprises locales (*Jber*, *Ideal Quality Commodities* et *JKCC*, ...) qui instillent une dynamique concurrentielle dans le secteur⁶. Cependant, celle-ci est fragile : ces entreprises restent vulnérables à une baisse des cours mondiaux du café.

Un renforcement des capacités industrielles avec l'appui de la coopération internationale

Des investissements ciblés soutenus par l'État stimulent le développement des capacités industrielles locales et la valorisation des produits agricoles. À titre d'exemple, l'usine de torréfaction et de transformation de café instantané à Ntungamo est presque achevée, avec des démarches en cours pour conquérir de nouveaux marchés en Russie, en Arabie Saoudite, en Serbie et aux États-Unis. Parallèlement, 232 infrastructures de transformation agricole (ITA) ont été distribuées à des organisations de producteurs à travers le pays par le ministère de l'Agriculture. Ces installations comprennent notamment des décortiqueuses de café, des moulins à maïs, des trieurs de haricots et des refroidisseurs de lait. En outre, des formations agricoles sont organisées pour promouvoir des pratiques résilientes au changement climatique et une meilleure qualité des grains⁷.

D'autres initiatives, comme le projet GREENI⁸, lancé en 2022 et soutenu par le CIRAD, l'AFD et l'Ambassade de France en Ouganda, illustrent la volonté de structurer et professionnaliser les filières locales. Le projet vise à instaurer un système de traçabilité fiable, un cahier des charges exigeant et à renforcer les capacités locales en contrôle qualité et commercialisation, afin de permettre un accès direct aux marchés internationaux du café de spécialité et du commerce équitable.

Le secteur des cultures d'exportation ougandais conserve un fort potentiel de croissance et de création de valeur, tout en restant confronté à des défis économiques (transformation locale limitée), environnementaux (déforestation) et réglementaires (conformité aux normes européennes via l'EUDR). Son avenir dépendra de la capacité à développer la valeur ajoutée, à renforcer la résilience climatique et à assurer la durabilité sociale et environnementale des filières.

⁴ [Uganda Coffee Development Authority](#)

⁵ Les dix premiers exportateurs (les multinationales Louis Dreyfus et Sucafina, Volcafé et la française Touton, ...) contrôlent 64 % des volumes

⁶ À titre d'exemple, *Jber* a vu sa part de marché passer de 0,81 % à 7,63 % sur les cinq dernières années.

⁷ Les formations ont touché 4 039 agriculteurs, dont 2 792 hommes, 1 247 femmes, 792 jeunes, 103 personnes handicapées et 542 agriculteurs âgés

⁸ Rwenzori Mountains of the Moon Coffee Geographical Indication

Communauté d'Afrique de l'Est – Rwanda

Par le SER de Nairobi



Les cultures d'exportation : un moteur essentiel de la croissance, aux impacts sociaux considérables, confronté à des défis de compétitivité et de durabilité

Le café et le thé constituent les principales cultures d'exportation du Rwanda : elles représentent 20 % des exportations nationales (moyenne des 5 dernières années) et font vivre directement ou indirectement environ un demi-million de ménages ruraux, soit près de 2,5 millions de personnes (près d'un Rwandais sur 5). Ces filières, qui contribuent à la stabilité macroéconomique et à l'emploi, ont permis au pays d'acquérir une notoriété internationale pour la qualité de ses produits, cafés et thés de spécialité. Les produits horticoles (fruits, légumes, fleurs coupées) restent encore marginaux (3% des exportations en 2024) mais se développent. Les cultures d'exportation restent confrontées à des défis majeurs : volumes de production fluctuant, exigences accrues des marchés internationaux en matière de qualité et de conformité sanitaire, faible valeur ajoutée locale, infrastructures logistiques insuffisantes, volatilité des prix mondiaux et vulnérabilité au changement climatique. Le gouvernement, en partenariat avec le secteur privé, s'attache à renforcer la compétitivité, la durabilité et la diversification de ces filières à travers des politiques d'investissement, d'innovation et de transformation locale.

Un pilier économique concentré sur deux seules filières majeures

L'agriculture demeure l'un des piliers de l'économie rwandaise, représentant de l'ordre du quart du PIB et employant environ 70 % de la population active. Les cultures d'exportation, dominées par le café et le thé, constituent une source essentielle de devises pour le pays, d'emplois et de revenus pour les zones rurales. En 2024, ces filières ont généré près de 160 M USD, soit plus du quart des exportations (26 %). A titre de comparaison, les minerais critiques ont représenté près de 40% des exportations (240 M USD). En moyenne sur les 5 dernières années, 2020-2024, le café et le thé ont été respectivement les deuxième (12,8%) et troisième (7%) produits d'exportation, derrière les minerais critiques (13,3%).

Le **café** demeure une filière emblématique et la deuxième source d'exportation du pays avec 96,7 M USD en 2024. Produit essentiellement dans les hautes terres de l'Ouest et du Sud, le café rwandais est presque exclusivement de l'arabica de spécialité, recherché sur les marchés américain, européen et asiatique. Plus de 400 000 ménages de petits exploitants vivent directement ou indirectement de cette culture, soit environ 2 millions de personnes – plus d'un Rwandais sur 10. Malgré un potentiel reconnu, la filière est confrontée à une baisse récente des volumes et des revenus, liée à la variabilité climatique, à des prix internationaux moins favorables et à une productivité inégale selon les régions. Le secteur du café est coordonné par le *National Agricultural Export Development Board* (NAEB), dont les responsabilités vont « du soutien à la production, à la transformation, promotion, commercialisation et exportation du café à la participation à l'élaboration des politiques et stratégies du secteur et au suivi de la mise en œuvre des politiques qui ont une incidence sur la production, la transformation, les études de marché et la formation dans le secteur ». Le *Rwanda Agriculture and Animal Resources Development Board* (RAB) joue aussi un rôle via la recherche, les variétés et la vulgarisation agricole.

La production de **thé**, environ 40 000 tonnes en 2024, est concentrée dans les régions de hautes altitudes à climat frais et humide (Ouest, Nord et Sud) : elle a généré 59,8 M USD de recettes d'exportation (venant de près de 110 M USD en 2022). La filière emploie directement plus de 50 000 petits producteurs, organisés en coopératives ou dans des schémas contractuels. Le secteur du thé est cité comme étant le troisième employeur du pays, employant directement plus de 100 000 personnes, dont environ 50 000 agriculteurs et 50 000 travailleurs dans la chaîne de valeur. Le thé rwandais, réputé pour sa qualité et son arôme, bénéficie d'une bonne reconnaissance sur les marchés régionaux et internationaux, notamment au Royaume-Uni (15% des exportations en 2024), au Pakistan (24%) et en Égypte (11%). La gouvernance du secteur, coordonnée par le NAEB, s'appuie sur un partenariat public-privé solide et sur des efforts soutenus de montée en gamme.

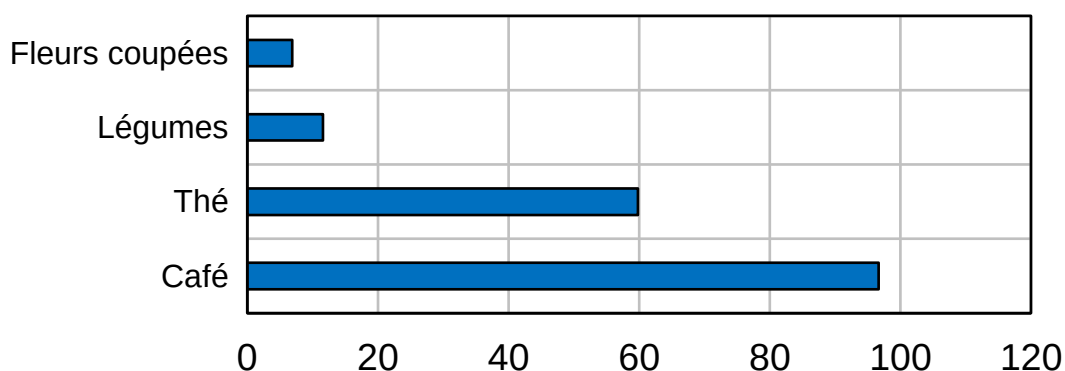
Horticulture et diversification : la filière horticole (fruits, légumes et fleurs coupées) reste marginale par rapport aux filières café et thé et connaît une croissance variable, avec une progression de +11 % entre 2020 et 2024 pour les légumes mais un recul de -6% pour les fleurs coupées. Les revenus d'exportations en 2024 de l'horticulture ont représenté 18,4 M USD, soit 3% du total des exportations. Le Rwanda mise sur cette dynamique pour diversifier ses exportations agricoles : fruit de la passion, macadamia, haricots verts, champignons et tomates transformées complètent désormais le portefeuille des produits d'exportation. Le gouvernement soutient activement la construction d'infrastructures post-récolte (centres de collecte, unités de conditionnement, chambres froides) et la formation des producteurs. L'augmentation des liaisons aériennes à destination et en provenance du Rwanda avec RwandAir et d'autres transporteurs vers l'Europe, le Moyen-Orient et l'Asie facilite l'augmentation des exportations de produits agricoles frais du Rwanda.

Des défis à surmonter

Malgré les progrès réalisés, plusieurs contraintes limitent encore la compétitivité et la durabilité des filières d'exportation :

- **Normes de qualité et conformité sanitaire** : les exigences du marché européen constituent encore un obstacle pour nombre d'exportateurs, notamment dans l'horticulture.
- **Agri-logistique** : déficit en centres de conditionnement, chaîne du froid et transport adapté aux produits périssables, entraînant des pertes importantes.
- **Petite taille des exploitations et faibles capacités techniques** : la majorité des producteurs exploite de petites surfaces, limitant la régularité et la standardisation des volumes exportés.
- **Volatilité des prix internationaux** : les fluctuations des prix du café et du thé affectent directement les revenus des producteurs et leurs décisions.
- **Financement et investissements** : l'accès au crédit agricole reste encore difficile, freinant la modernisation, la certification et la transformation locale.
- **Diversification des marchés** : exploration de nouveaux débouchés en Europe (exemple de la Pologne), en Asie et dans les pays du Golfe, afin de réduire la dépendance aux marchés traditionnels.
- **Montée en gamme et valeur ajoutée locale** : développement du café et du thé de spécialité, conditionnement local de qualité, transformation de fruits et légumes.
- **Innovation et pratiques durables** : extension de l'irrigation, amélioration des variétés et adoption de pratiques climato-intelligentes.

Rwanda : exportations en valeur (2024) - en M USD -



Source : Trade Map

Communauté d'Afrique de l'Est – Tanzanie

Par le SE de Dar Es Salam



Les cultures d'exportation : pilier de l'économie tanzanienne – premier pourvoyeur d'emplois et troisième source de devises – face à de grands défis

Les cultures d'exportation occupent une place stratégique dans l'économie tanzanienne, représentant environ 25 % de la valeur des exportations et la troisième source de devises. Longtemps centrées sur le sisal, le café, le coton et le tabac, elles se sont diversifiées vers le thé, la noix de cajou, la canne à sucre, les fruits tropicaux et l'horticulture. La noix de cajou dominait encore les exportations traditionnelles en 2024/25, suivie du tabac et du café, tandis que l'avocat illustre le dynamisme horticole. Ces filières, largement portées par de petits exploitants, soutiennent l'inclusion sociale et l'emploi rural. Toutefois, elles restent confrontées à la volatilité des prix, aux risques climatiques et au déficit de transformation locale, nécessitant valorisation, diversification et investissements publics-privés pour renforcer leur résilience.

Les cultures d'exportation : un secteur stratégique en diversification pour accroître productivité, revenus et résilience

L'économie agricole tanzanienne, historiquement centrée sur les cultures de rente coloniales comme le sisal, le café, le coton et le tabac, s'est progressivement diversifiée. Entre les années 1960 et 1980, le gouvernement a encouragé la culture du thé, de la noix de cajou et de canne à sucre avec pour objectif de générer des devises. Les réformes des années 1990 et la privatisation des coopératives ont favorisé l'émergence d'acteurs privés et l'intégration des chaînes d'approvisionnement, augmentant ainsi les exportations. Dans les années 2000-2010, la croissance des exportations de noix de cajou, sésame, fruits tropicaux et horticulture a renforcé la place de l'agriculture comme pilier de l'économie nationale. **Aujourd'hui, les principales filières agricoles d'exportation sont la noix de cajou, le tabac, le café,** ainsi que les produits horticoles frais, notamment les légumes comestibles, les avocats, les haricots verts, les pois et divers fruits tropicaux.

La noix de cajou constitue en 2024 la première culture d'exportation traditionnelle de Tanzanie et la troisième source de devises du pays après le tourisme (3,9 Mds USD) et l'or (3,8 Mds USD)⁹. Elle a généré 541 M USD, soit environ 38 % des exportations traditionnelles et 6 % des exportations totales de biens. **La Tanzanie est le premier producteur de noix de cajou en Afrique de l'Est et le deuxième du continent (11%) derrière la Côte d'Ivoire.** Environ 80 % des noix proviennent de petits exploitants, le reste de producteurs moyens. Après une forte hausse entre 2015 et 2017 (de 155 000 à 314 000 tonnes), la production a chuté à 210 000 tonnes en 2022, avant de rebondir à 528 000 tonnes en 2024. Près de 90 % des noix tanzaniennes sont exportées brutes, faute de capacités locales de transformation, principalement vers l'Inde, le Vietnam, les Émirats arabes unis, l'Union européenne et les États-Unis. Les exportations 2024/25 ont rapporté 541 M USD, plus du double de l'année précédente, malgré des prix faibles (1,48–1,51 USD/kg). Des efforts sont engagés pour accroître la transformation locale et créer davantage de valeur ajoutée, la filière jouant un rôle crucial pour les revenus ruraux et l'emploi, notamment dans les régions de Mtwara, Lindi et Pwani. Encadré par la loi de 2009 et les règlements de 2010, le secteur est supervisé par le *Cashewnut Board of Tanzania* (CBT), qui s'appuie sur plus de 500 coopératives. Le CBT vise une production de 700 000 tonnes en 2025/26 et d'un million en 2030/31.

La Tanzanie est le deuxième producteur africain de tabac, derrière le Zimbabwe. En 2024/2025, cette filière a généré 510 M USD d'exportations, consolidant sa position de deuxième produit d'exportation du pays. La production est passée de 65 000 tonnes en 2021 à 122 000 tonnes en 2024. Aux côtés de la noix de cajou, le tabac demeure l'une des principales cultures de rente, exportée notamment vers l'Allemagne, les Émirats arabes unis, le Japon et la Pologne. Le tabac est cultivé à des fins commerciales dans plusieurs régions de Tanzanie, principalement dans les hautes terres du centre-ouest et du sud, notamment à Tabora, Shinyanga, Kigoma, Mbeya, Iringa, Katavi, Singida, Ruvuma et Mara. Il procure des revenus à environ 150 000 petits exploitants

⁹ Bank of Tanzania

travaillant sous contrat via des coopératives. Le gouvernement tanzanien vise à porter la production nationale de tabac à 200 000 tonnes d'ici 2026/2027¹⁰.

La Tanzanie occupe le troisième rang africain pour la production de café, derrière l'Éthiopie et l'Ouganda.

Le café est la troisième culture d'exportation traditionnelle de la Tanzanie après le tabac, représentant environ 4 % des recettes en devises. Sa valeur à l'exportation a fortement augmenté, passant de 142 M USD en 2018/2019 à 360 M USD en 2024/2025 (+139 %), avec 82 000 tonnes exportées en 2024. Les principales régions productrices sont le Kilimandjaro, Arusha, Mbeya et Ruvuma. L'Arabica domine la filière (70 %) contre 30 % pour le Robusta. Environ 450 000 petits exploitants cultivent en moyenne 200 caféiers sur de petites parcelles (0,5–2 ha), tandis qu'une centaine de plantations commerciales assurent seulement 10 % de la production. Les principaux débouchés sont l'Union européenne, le Japon, les États-Unis, le Maroc, la Russie, la Corée du Sud, l'Inde et l'Afrique du Sud. Après plusieurs années de stagnation, la Tanzanie vise à quadrupler sa production d'ici 2030 afin d'accroître ses recettes en devises et renforcer la compétitivité du secteur. Pour atteindre cet objectif, le *Coffee Board of Tanzania* collabore avec *Corus International* afin de mobiliser des investissements, moderniser les pratiques agricoles, améliorer l'accès aux intrants de qualité, développer l'irrigation et promouvoir une production durable.

Le secteur horticole s'est imposé comme la principale filière agricole d'exportation de la Tanzanie, générant 569 M USD en 2024, surpassant ainsi des cultures traditionnelles comme le tabac (510 M USD). Les exportations de légumes comestibles ont été les plus importantes, atteignant 386 M USD, contre 321 M USD en 2023. La filière horticole dans son ensemble a enregistré une progression significative, avec 53,2 M USD pour les fruits, 28,4 M USD pour la floriculture et 34 M USD pour d'autres produits horticoles, confirmant son rôle clé dans l'économie d'exportation du pays. Les principaux marchés sont le Royaume-Uni, l'Union européenne, la Chine et d'autres pays asiatiques. **Concernant les avocats**, la Tanzanie figure parmi les trois principaux producteurs d'avocats d'Afrique, avec 90 % de la production assurée par de petits exploitants, majoritairement des femmes. Les exportations se dirigent vers l'Europe (40 %), l'Inde (30 %) et le Moyen-Orient (19 %). Cultivée à Arusha, Kilimandjaro, Mbeya et Njombe, la filière, encadrée par le *Directorate of Crops Development* et la *Tanzania Horticultural Association* (TAHA), a ouvert le marché chinois en novembre 2024.

Les cultures d'exportation en Tanzanie : un moteur économique, social et politique face à de nombreux défis

Les cultures d'exportation constituent un pilier de l'économie tanzanienne, elles représentant environ 25 % des exportations en valeur et jouent un rôle clé dans l'emploi rural. Elles couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production à l'exportation, et offrent de nombreuses opportunités aux femmes et aux jeunes, notamment dans les coopératives et la transformation. Le secteur contribue également au développement communautaire, en finançant des infrastructures éducatives et en améliorant la stabilité macroéconomique du pays. **Cependant, ces filières font face à plusieurs défis.** La volatilité des prix internationaux, les coûts logistiques élevés, la faible transformation locale et l'accès limité au financement freinent leur compétitivité. Les exigences sanitaires et réglementaires, les risques climatiques (sécheresses, pluies extrêmes), la dégradation des sols et la pression sur l'eau affectent la production. De plus, la rémunération des petits producteurs reste insuffisante et la gouvernance fragmentée limite l'efficacité des politiques publiques.

Pour répondre à ces défis, la Tanzanie met en œuvre des stratégies de diversification et d'ouverture vers de nouveaux marchés. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) favorise les échanges régionaux, tandis que l'Asie devient un marché en croissance, illustré par l'autorisation en août 2024 pour 16 producteurs d'exporter des avocats frais vers la Chine. Le gouvernement encourage aussi la transformation locale pour augmenter la valeur ajoutée et renforcer la compétitivité. Ces efforts, soutenus par le secteur privé et les institutions financières, intègrent la transition agroécologique et visent à moderniser l'agriculture tanzanienne, en promouvant une croissance durable et inclusive.

¹⁰ Tanzania Agriculture Master Plan 2050

Corne de l'Afrique – Éthiopie

Par le SE d'Addis Abeba



Les cultures d'exportation, contributeurs importants à l'économie éthiopienne, face à divers défis

L'agriculture est la principale composante de l'économie éthiopienne (65% de la population active, 32% du PIB, 83% des exportations en 2023/2024). Les produits agricoles les plus exportés sont le café, les fleurs coupées, les légumineuses et les oléagineux. Cependant, ces productions sont confrontées à de nombreux obstacles de nature économique, sanitaire, réglementaire, administrative, sécuritaire, sociale, climatique et environnementale. Afin de pallier ces problèmes, le gouvernement met en place diverses initiatives.

Malgré une forte contribution des cultures d'exportation à l'économie éthiopienne...

L'Éthiopie a formellement ouvert son économie au commerce international en 1903. Il est dominé principalement par le commerce du café qui représentait entre 50 et 60 % des exportations du pays dans les années 1950. Les produits agricoles restent actuellement les premiers postes d'exportation avec le café en première place (1,43 Md USD en 2023/2024) devant les fleurs coupées (469,9 M USD), les légumineuses (343,8 M USD) et les oléagineux (333,2 M USD).

Le **café** éthiopien est principalement cultivé dans les régions de l'Oromia, du Sidama, de l'Éthiopie du Sud-Ouest, de l'Éthiopie du Sud et de Harar. Le secteur emploie près de **5 millions de petits producteurs** sur des surfaces moyennes inférieures à **0,5 ha**. Il fait vivre environ 15 millions de personnes. La production de café est le fait pour 95 % de petits producteurs et les fermes commerciales ne contribuent qu'à 5 % au total de la production.

Les petits producteurs sont **organisés en coopératives** dont on dénombre plusieurs milliers. Berceau du **café arabica**, l'Éthiopie est le **1^{er} exportateur africain** et le **5^{ème} au niveau mondial**. Lors de l'année fiscale 2024/2025, l'Éthiopie a réussi à exporter **2,65 Mds USD** de café (soit 465 000 tonnes), un montant sans précédent en augmentation de 79 % par rapport à 2023/2024. Lors de l'année fiscale 2023/2024, les principaux acheteurs du café éthiopien étaient **l'Arabie saoudite avec 303 M USD, l'Allemagne (213,7 M USD), les États-Unis (169,4 M USD) et le Japon (105,6 M USD)**. Contrairement à des pays comme le Kenya où la consommation locale du café est très faible, en Éthiopie 40% de la production totale est consommée sur place.

Le secteur est régi par **l'Ethiopian Coffee and Tea Authority (ECTA)** qui est mandatée pour soutenir, guider, protéger et renforcer les filières café, thé et épices en Éthiopie. Elle est en charge de réguler et de contrôler le marché, de soutenir et de développer la production, ainsi que de standardiser la production et d'en assurer la qualité. Depuis l'établissement de **l'Ethiopian Commodity Exchange (ECX)** en 2008, le café a été commercialisé à travers cette plateforme. Cependant, en 2017, le gouvernement a adopté une politique d'intégration verticale afin d'assurer une meilleure traçabilité du café, dans l'objectif d'exploiter pleinement cette production. Cette nouvelle politique véritablement adoptée à partir de 2020 permet aux agriculteurs **d'exporter directement** leurs produits. Elle réduit également la chaîne de distribution et rend la collecte et l'exportation du café plus souples. En avril 2024, le gouvernement éthiopien a ouvert le secteur de l'exportation du café aux investisseurs étrangers, dans la mesure où ils remplissent certains critères d'investissement.

Les **fleurs coupées** occupent le deuxième poste d'exportation pour FY 2024/2025, ayant généré **469,9 M USD**. L'Éthiopie est le **deuxième exportateur africain de fleurs** coupées (derrière le Kenya) et le 6^{ème} mondialement. Les fleurs constituent environ 80% des exportations horticoles du pays et les roses sont la principale espèce exportée, représentant aux alentours de 75% du total. Les fleurs sont principalement cultivées dans les zones près de la capitale ainsi que dans la région Oromia et la région Amhara. Actuellement près de 200 000 personnes dont un nombre considérable de femmes (80%) vivent du secteur. Les principaux acheteurs des fleurs éthiopiennes sont **les Pays-Bas (67%), suivis de l'Arabie saoudite et du Royaume-Uni**. Les Pays-Bas constituent également via le veiling d'Almeer un hub de réexportation des fleurs éthiopiennes vers d'autres marchés européens et les États-Unis. Le secteur, opérationnel depuis les années 80, a connu une véritable floraison à partir de 2003, année marquée par la mise en place par le gouvernement de diverses incitations

(accès simplifié aux terrains, exemptions fiscales, importation hors-taxes d'équipements) notamment afin d'attirer des investisseurs étrangers et de faire du secteur une source de devises étrangères. Le secteur est régulé par le Ministère de l'agriculture (MoA) qui est en charge de rédiger les lois et les directives. Ces dernières sont mises en œuvre par l'Ethiopian Agricultural Authority.

Les **légumineuses** qui occupent le troisième poste d'exportation de produits agricoles, ont généré **343,8 M USD** de recettes lors de l'année fiscale 2023/2024. Les variétés les plus exportées sont les **pois chiches, les lentilles, les fèves, les haricots rouges et les petits pois**. Les principales destinations sont l'Inde, la Chine, le Pakistan, le Vietnam, l'Indonésie et les Emirats Arabes Unis. Bien que les légumineuses poussent dans la majorité des régions, les plus grandes concentrations se rencontrent en Amhara et en Oromia. Les agences gouvernementales régissant le secteur sont le MoA pour les normes de production et de qualité, le ministère du Commerce et de l'Intégration régionale (MoTRI) pour les politiques du commerce et du marché, et l'ECX pour la facilitation de la vente.

Les **oléagineux** occupent le quatrième poste des exportations éthiopiennes, les graines de sésame contribuant majoritairement. Pour l'année fiscale 2023/2024, l'Éthiopie a exporté pour **333,2 M USD** d'oléagineux, en **augmentation de +29,2%** par rapport à l'année précédente. Près de **500 000 travailleurs saisonniers** travaillent dans les champs de sésame qui sont situés dans le nord-ouest du pays (**Tigray et Amhara**) et **3,7 millions de petits producteurs** vivent de cette culture. En 2022, les principaux acheteurs du sésame éthiopien étaient l'Israël, les Emirats Arabes Unis et le Singapour. Le secteur est régulé par différents acteurs du gouvernement notamment le MoA en charge de la rédaction des lois et des directives, l'ECX en charge du système de vente aux enchères des graines et le MoTRI en charge de l'application des lois pour les exportations.

... des défis majeurs fragilisent ces productions.

Malgré l'importance des cultures d'exportation pour l'économie du pays, elles rencontrent plusieurs défis de natures variées :

- **Économiques** : Dans le cas du café, étant donné que ce dernier était jusqu'à très récemment l'un des rares moyens d'obtenir des devises étrangères, la plupart des acteurs engagés dans les cultures à l'échelle industrielle ou/et dans l'exportation le faisaient dans **l'unique fin d'obtenir des devises** afin d'alimenter leurs activités d'importation, et vendait de ce fait le café sur le marché international à un prix très faible. La question de la captation de valeur ajoutée se pose également. En effet, la transformation du café éthiopien avant son exportation ne va pas au-delà du lavage, par conséquent l'essentiel de la valeur ajoutée est perdu par l'Éthiopie. Pour les fleurs coupées, la plupart des fermes étant détenues par des investisseurs étrangers (notamment néerlandais), le **rapatriement des devises** est un défi que les entreprises rencontrent. En outre, pour le café et les fleurs l'exposition à la **volatilité des cours mondiaux** est un facteur de vulnérabilité. Les **problèmes de logistique** (insécurité sur les routes, instabilité dans la mer rouge, coûts très élevés et lenteur des transports, absence d'une chaîne du froid adéquate) surtout en ce qui concerne la voie maritime, obligent les exportateurs de fleurs à recourir à la voie aérienne.
- **Sanitaires et réglementaires** : Les exportations de **café** éthiopien vers l'Union européenne devront se conformer à la **régulation européenne sur la déforestation (EUDR)** qui devrait entrer en vigueur le 31 décembre 2025¹¹. Cette directive a pour objectif de bloquer l'entrée dans l'UE de produits agricoles cultivés sur un terrain ayant subi une déforestation *après le 31 décembre 2020*. Bien que la déforestation ne soit pas un facteur de risque majeur pour le café éthiopien qui est obligatoirement cultivé sous ombrage, il sera nécessaire pour garantir la traçabilité des produits exportés de collecter les données de géolocalisation des champs des 5 millions de petits producteurs. D'autre part, la possible présence de la **fausse teigne** dans les fleurs coupées provenant des pays d'Afrique de l'Est est une vraie préoccupation pour les pays de l'UE, ce ravageur s'attaquant aux agrumes. Ainsi, les réglementations d'inspection sont plus strictes pour les fleurs importées depuis l'Éthiopie. **L'empreinte carbone** est une autre préoccupation des acheteurs européens qui préfèrent les fleurs transportées par voie maritime à celles transportées par voie aérienne.
- **Administratives, sécuritaires et sociales** : Depuis quelques années, l'Éthiopie connaît des conflits armés et de l'instabilité dans les régions Amhara, Oromia et le Tigray. Ceci affecte les opérations pour les quatre

¹¹ La [Commission européenne](#) envisage de reporter d'un an la mise en place de l'EUDR, invoquant des problèmes liés au système informatique.

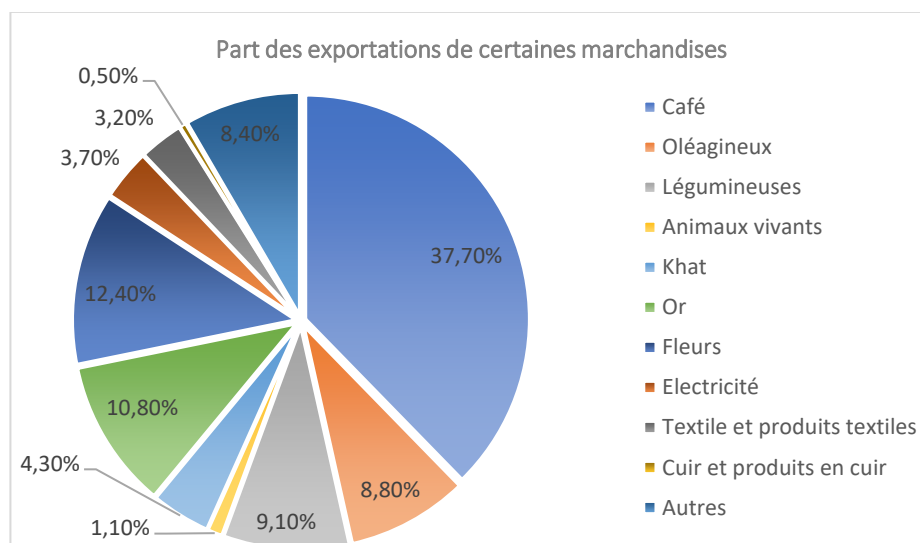
secteurs. En outre, la floriculture est affectée par les problèmes fonciers, le gouvernement étant entré dans un processus de réévaluation des baux. Le **travail des enfants** dans les plantations de café et l'exposition des travailleurs de la floriculture à des **produits néfastes pour la santé** sont également à citer.

- **Climatiques et environnementaux** : Le café arabica nécessite des **températures relativement basses** et pousse donc entre **600 et 2000 mètres d'altitude** en Ethiopie. Le réchauffement climatique réduit les surfaces propices à la culture du café. Enfin, l'utilisation non maîtrisée de pesticides et d'engrais chimiques, une faible gestion des déchets ainsi que la pollution des eaux et du sol sont les problèmes environnementaux liés à la floriculture.

Mesures gouvernementales pour pallier ces problèmes

Le gouvernement prend des mesures afin de résoudre les différents défis que rencontrent ces secteurs. Dans l'objectif de limiter la culture du café motivée uniquement par l'obtention de devises, le gouvernement a **augmenté le capital minimum** nécessaire pour se lancer dans la filière, la multipliant par 15 pour les exportateurs privés et par 13 pour les associations professionnelles.

En outre, afin d'assurer une meilleure préparation à l'entrée en vigueur de l'EUDR, le gouvernement éthiopien a initié des projets en collaboration avec certains partenaires. Dans cette optique, **Enveritas** a mené une **enquête satellite** afin de déterminer les parcelles de café ayant subi une déforestation depuis fin 2020. Le café arabica poussant sous ombrage, **uniquement 20 champs de café étaient concernés** par la déforestation. La GIZ quant à elle a développé avec l'ECTA un **système de gestion des informations sur le marché (MIMS)** permettant à cette dernière de tracer le mouvement des grains de café du premier poste de transaction jusqu'à l'exportation. Enfin, le ministère de l'agriculture, grâce au programme *Climate Action through the Landscape Management* (CALM) de la Banque mondiale, est en **phase d'enregistrement des parcelles agricoles** dans le pays priorisant les districts où le café est cultivé. Afin d'atténuer le risque d'infestation des exportations de fleurs coupées par la fausse teigne, le gouvernement a lancé des **formations d'identification des infestations, a renforcé les installations d'inspection et assure une mise en œuvre plus stricte de la lutte intégrée contre les ravageurs (LIR)**. Au niveau français, le programme mis en œuvre par le CIRAD sous financement public français vise à mettre en place une législation protégeant les **Indications géographiques** en Ethiopie. Ce programme inclut une dimension « traçabilité » qui permettra aux producteurs sous IG d'être conformes aux exigences de l'EUDR.



Source : National Bank of Ethiopia

Corne de l'Afrique – Soudan

Par le SER de Nairobi



Les cultures d'exportation : une filière clé entravée par des défis financiers et sécuritaires

Les cultures d'exportation jouent un rôle central dans l'économie soudanaise, générant environ 40 % des recettes annuelles d'exportation en 2024. Le sésame, l'arachide, la gomme arabique et le coton dominent les exportations agricoles et bénéficient d'une forte demande mondiale grâce à leur qualité reconnue. Toutefois, leur compétitivité-prix est limitée par un coût de production élevé. Le Soudan est un producteur et exportateur mondial majeur de sésame, d'arachide et de gomme arabique. La Chine et les marchés du Moyen-Orient sont les principales destinations des produits agricoles soudanais, hormis la gomme arabique – la France importe plus de 50% de la production. De nouvelles filières, le fourrage et les graines de pastèque, affichent une forte croissance. Cependant, les cultures d'exportation font face à des contraintes d'accès limité au financement, de non-conformité aux normes sanitaires ainsi qu'à de faibles rendements. Depuis 2023, le conflit armé accentue les difficultés, provoquant un effondrement des exportations. Les efforts de développement du secteur sont largement compromis par les difficultés financières.

Les exportations agricoles constituent une filière d'importance historique et contribuent de manière significative aux revenus nationaux

Les cultures d'exportation constituent le pilier central de l'économie du Soudan. Sous la colonisation britannique, puis durant les premières décennies suivant l'indépendance, le coton cultivé dans le périmètre de la Gézira constituait la principale source de devises du pays. Aujourd'hui, le sésame, l'arachide, la gomme arabique et le coton sont les principales cultures d'exportation. Entre 2013 et 2022, leurs contributions aux exportations se sont élevées à 13 % (sésame), 5% (gomme arabique), 4 % (arachide) et 3 % (coton).

Le sésame est le premier produit agricole exporté et troisième poste d'exportation après l'or et les animaux vivants. Les recettes de sésame s'élèvent à environ 500 M USD par an, soit un sixième de la valeur totale des exportations mondiales (d'environ 3 Md USD en 2023). Le sésame présente deux avantages majeurs : une qualité reconnue mondialement et un marché mondial important et en forte croissance. Le Soudan et l'Inde sont les deux plus grands producteurs mondiaux de sésame. En 2022, le Soudan a produit environ 1,2 million de tonnes de sésame, soit 17 % de la production mondiale totale. 40 % de la production est exporté vers la Chine (37 %), l'Égypte (24 %), la Turquie et l'Arabie Saoudite (7 %). Environ 60 % du sésame est produit par de petites exploitations pluviales traditionnelles, tandis que 40 % provient de grandes fermes semi-mécanisées.

L'arachide constitue le deuxième produit agricole avec des recettes d'exportation annuelles qui s'élèvent à 165 M USD (419 000 tonnes), sur un total d'exportations mondiales de 4 Md USD environ. Le Soudan est parmi les 5 premiers producteurs mondiaux d'arachide avec une production annuelle de plus de 2,5 millions de tonnes. Les principaux acheteurs d'arachide sont la Chine (87 %) et l'Égypte (4 %). 93 % de la production d'arachide provient des zones de culture pluviale, majoritairement des États de Darfour et Kordofan.

Le commerce de sésame et d'arachide est encadré par les ministères de l'Agriculture et de l'Industrie, ainsi que par la Chambre de commerce. Toutefois, le marché local reste marqué une forte volatilité des prix, liée aux spéculations des intermédiaires et au faible accès à l'information des producteurs.

La gomme arabique occupe une place singulière parmi les produits d'exportation soudanais. Le pays assure environ **70 de la production mondiale**, issue principalement des régions du Kordofan et du Darfour. Cette résine naturelle, extraite des acacias, est intégrée dans des systèmes agroforestiers traditionnels et constitue une source de revenus essentielle pour des centaines de milliers de ménages ruraux. Les exportations annuelles varient entre **100 et 180 millions USD**, selon les conditions climatiques et la situation sécuritaire. Les principaux marchés sont **l'Union européenne, les États-Unis, l'Inde et la Chine**, où la gomme est utilisée dans l'agroalimentaire, la pharmacie et la cosmétique. Malgré sa valeur stratégique et son image de produit durable,

la filière reste marquée par une forte volatilité des prix, un encadrement institutionnel limité et un manque d'investissements dans la transformation locale.

Le coton constitue la troisième culture d'exportation avec une contribution moyenne d'environ 3 % des recettes totales d'exportation. Dans les années 1960, les exportations de ce produit atteignaient environ 50 000 tonnes d'une variété à fibres longues de haute qualité, dont le Soudan était deuxième exportateur mondial. Après un recul important dans les années 2000, la culture de coton connaît une reprise progressive. La production totale est aujourd'hui estimée à environ 500 000 tonnes, produites sur une superficie cultivée d'environ 345 000 ha, dont 65 % en zones pluviales (États du Nil Bleu, du Gedaref et du Nil Blanc) et 35 % dans les périmètres irrigués (Gezira, Rahad, New Halfa et Sennar). Les principales destinations du coton soudanais sont la Turquie (35 %), l'Égypte (24 %), le Pakistan (21 %) et la Chine (14 %). Malgré une qualité historique, le coton soudanais reste peu compétitif en prix, en raison du coût de production élevés et de pratiques de culture majoritairement traditionnelles sur de petites exploitations.

La fourrage et les graines de pastèque constituent deux filières récentes mais en forte croissance. En 2022, plus de 520 000 tonnes de fourrage ont été exportées, pour une valeur de 102 MUSD. Les acheteurs étaient la Chine (40 %), les Émirats Arabes Unis (40 %) et l'Arabie Saoudite (11 %). Les exportations de graines de pastèque ont atteint 77 M USD en 2024. Les principaux marchés en sont l'Inde et les Émirats Arabes Unis.

Source de devises et d'emploi

Les cultures de rente constituent une source majeure de devises, avec environs 20 % des recettes annuelles d'exportation, et de création d'emplois. Il n'existe pas de statistiques précises sur la contribution spécifique des cultures de rente à l'économie nationale et à l'emploi. Toutefois, l'agriculture est le secteur économique le plus important au Soudan représentant environ un tiers du PIB du pays et assurant les moyens de subsistance d'environ deux tiers de la population active. En outre, les cultures de rente (sésame, arachide, gomme arabique, etc.) occupent une place centrale dans les échanges commerciaux internes au Soudan, bien au-delà de leur rôle dans les exportations. Elles constituent de véritables moteurs du commerce local.

Une filière limitée par l'accès au financement et les troubles politiques et sécuritaires

Le développement des cultures d'exportation demeure freiné par de nombreux défis économiques, structurels et sécuritaires :

- L'accès limité aux financements, du fait de la réticence des institutions financières à soutenir un secteur agricole jugé à haut risque, limite l'utilisation d'engrais, de pesticides et de semences améliorées.
- La non-conformité aux normes, notamment sanitaires, constitue un obstacle majeur à l'accès des produits soudanais à des marchés clés tels l'Union européenne et les États-Unis. En même temps, l'absence de laboratoires et de bureaux de certification fait que le coût de ce service est exorbitant.
- La fluctuation de l'offre a pour résultat la perte de marchés historiquement dominés par le Soudan.
- L'instabilité politique et les troubles sécuritaires que connaît le Soudan depuis 2019 perturbe les chaînes de production.
- Le conflit armé depuis 2023 accentue ces difficultés, provoquant un effondrement des exportations.

Des efforts de développement entravés par une conjoncture financière difficile

Dans les années 2010, le gouvernement a annoncé un ensemble de politiques visant à développer la production agricole, en accordant la priorité aux cultures d'exportation. Parmi les principales actions adoptées figuraient l'élargissement des services financiers de la Banque agricole et par les institutions de microfinance, la création d'associations d'agriculteurs au niveau des villages pour assurer la distribution des semences et des engrais, ainsi que la réhabilitation des périmètres irrigués, notamment par la remise en état des canaux d'irrigation. Les autorités ont également mis en place des mesures favorables à la création de partenariats public-privé et à l'encouragement des investissements arabes. Ces mesures ont produit certains résultats positifs dont l'expansion importante des surfaces cultivées en coton et l'entrée d'investisseurs du Golfe notamment dans la culture du blé et du fourrage. La crise économique provoquée par la sécession du Soudan du Sud en 2011 a entravé la poursuite de ces politiques.

Corne de l'Afrique – Somalie

Par le SER de Nairobi



Les cultures d'exportation : une filière prometteuse, handicapée par les modes d'exploitation inefficaces et des défis techniques et de financement

Le sésame est la première culture d'exportation mais avec des recettes modestes (19,8 M USD soit moins de 2 % des exportations) et des fluctuations importantes. Les citrons séchés en sont la deuxième, toutefois, il s'agit d'une activité naissante dont les recettes s'élèvent à moins d'un million de dollars. Les cultures d'exportation font face à des handicaps liés aux modes traditionnels d'exploitation, au faible accès au financement et aux intrants, ainsi qu'aux conditions climatiques. Des efforts soutenus par les partenaires internationaux, visant le développement du cadre institutionnel et l'élaboration de plans en faveur de la transformation du secteur, sont en cours.

Les cultures d'exportation, une filière économique majeure dans le passé, qui a fortement reculé

La Somalie est une économie agricole avec une part de l'agriculture s'élevant à 65 % du PIB, et 48 % des emplois. L'élevage est la principale activité agricole représentant 50 % du PIB. Les cultures représentent 15 % du PIB et 25 % des emplois. Le sésame et les citrons séchés sont les seuls produits destinés majoritairement à l'exportation. Toutefois, les volumes exportés sont largement en dessous du potentiel pour les deux produits. La Somalie était un exportateur majeur de bananes jusqu'au début des années 1990, mais les exportations de ce produit ont presque cessé depuis.

Le sésame est la première culture d'exportation avec un volume exporté de 17 100 tonnes pour une valeur de 19,8 MUSD en 2020 (moins de 2 % des exportations) sur une production totale de 34 000 tonnes. Cultivé sur une superficie estimée entre 75 000 ha et 100 000 ha, principalement dans les régions du sud du pays, dans le Lower Juba et le Middle Shabelle, le sésame est un produit adapté aux conditions climatiques semi-arides de la Somalie. Le *National Economic Council* de la Somalie estime entre 150 000 et 250 000 le nombre de personnes employées dans la culture de sésame. Les principaux marchés du sésame somalien sont les pays du Moyen Orient, la Chine et l'Inde. Néanmoins, les exportations de ce produit connaissent des fluctuations annuelles marquantes, avec un record de 46 000 tonnes en 2014 et un creux de 6 900 tonnes en 2016, reflétant surtout des variations des volumes annuels de production.

La filière de sésame est également pénalisée par une chaîne de valeur peu efficace et fragmentée, avec au moins deux niveaux d'intermédiaires. La majorité des producteurs sont des petits exploitants de fermes de 1 à 2,5 ha. Des petits acheteurs collectent le produit auprès des producteurs dans les villages pour le vendre aux grossistes. Ces derniers sont des acteurs ayant de meilleures capacités financières et de stockage, qui fournissent à la fois les distributeurs locaux et les exportateurs. Cette fragmentation de la chaîne de valeur fait que les producteurs sont isolés du marché et peu informés sur les prix.

Les exportations de citrons séchés sont de petite valeur, de moins d'un million de dollars par an. Il s'agit d'une activité émergente qui connaît pourtant une croissance rapide grâce aux conditions climatiques favorables à la production et au séchage des citrons. Ce produit a également une demande forte dans les marchés régionaux. La majorité des exportations sont à destination de la Turquie, des EAU ainsi qu'au marchés de l'Afrique de l'Est. Les citrons séchés sont un élément essentiel des tisanes, des médecines traditionnelles et de divers produits culinaires. C'est une filière prometteuse mais qui reste marquée par des méthodes traditionnelles de culture et de traitement. L'accès aux marchés internationaux est également limité par le manque de certification et de capacités à répondre aux conditions et standards internationaux.

La Somalie a un fort potentiel d'exportation des bananes dont la production avait atteint 360 000 tonnes par an à la fin des années 1980. La culture des bananes était un des piliers de l'économie, bénéficiant d'un soutien fort du gouvernement en matière d'infrastructure et d'irrigation, avec un accès aux marchés européens et au Moyen-Orient. A présent, il existe des initiatives pour raviver cette activité, notamment par des acteurs privés. En 2023, la société américaine *Del Monte*, leader mondial de production et distribution de fruits frais, a

signé un partenariat avec la société *Moze Holding Limited* (Somaliland), visant la production et l'exportation de bananes. Ce projet cible les marchés du Moyen Orient à présent servis par des fournisseurs en provenance des Philippines et d'Amérique centrale, avec des délais de transport entre 20 et 35 jours en moyenne.

Des défis importants et des efforts publics, soutenus par les partenaires internationaux

Les cultures d'exportation, comme toutes les filières de l'agriculture en Somalie, font face à de nombreux défis économiques et opérationnels. En 2024, une étude élargie sur les chaînes de production des principaux produits agricoles a été réalisée par le ministère de l'agriculture en collaboration avec la FAO. Conçue dans le cadre du projet *Climate Adaptation for Resilient Livelihoods* (CADRE), cette étude fournit une analyse profonde de ces chaînes, permettant l'identification de nombreux défis parmi lesquels : la faible productivité, l'accès limité au financement (17 %) et aux intrants agricoles. L'étude montre notamment un taux d'utilisation faible de semences adaptées à la sécheresse (47 %). Le faible accès au financement limite aussi l'accès aux technologies modernes et l'utilisation des fertilisants et des pesticides. En outre, en raison de la rareté de l'utilisation de l'irrigation, la production est très affectée par les fluctuations climatiques marquantes en Somalie. Le secteur agricole souffre également d'une infrastructure inadéquate du marché tels que les facilités de stockage, les réseaux routiers et du coût élevé du transport. Le manque de systèmes d'information a souvent été la cause de mauvaises décisions et de spéculations exposant les producteurs et les grossistes aux risques liés au prix.

La National Agriculture Transformation Strategy 2025 – 2029, a pour mission la modernisation du secteur agricole en renforçant la résilience face au changement climatique, et en promouvant l'utilisation efficace des intrants et des technologies afin d'accroître les superficies cultivées et les rendements. Plusieurs actions ont été récemment engagées, parmi lesquelles la levée des restrictions sur l'importation d'engrais¹² ainsi que l'organisation d'événements de sensibilisation et de formation et la distribution de machines aux agriculteurs et aux coopératives grâce au financement des bailleurs internationaux (FAO, UE et BAD).

¹² Des restrictions sur l'importations des engrais avait été mis en place en 2020 liés aux craintes sécuritaires.

Océan Indien – Comores

Par le SE de Tananarive



Les cultures d'exportation : un secteur fragile mais un pilier de l'économie

L'Union des Comores se caractérise par une économie encore très agricole, ce secteur représentant 36,6% du PIB en 2024 et 34% de l'emploi total en 2023 selon la Banque mondiale. Ses exportations sont dominées par trois cultures de rente, à savoir la vanille, l'ylang-ylang et le girofle, les plaçant au cœur de l'économie du pays. En 2024, ces trois produits ont représenté 74% des exportations du pays, formant ainsi une source essentielle de devises. Ces filières sont cependant fragiles, voir en déclin, dépendantes de la variation des prix et vulnérables aux effets du changement climatique. Par assurer un avenir durable à ces trois filières, leur structuration et la diversification des cultures paraissent indispensables. Ainsi, la création en 2022 de l'Office comorien des produits de rente (OCPR) vise justement à mieux organiser et réguler ces filières de rente, tout en promouvant l'émergence de nouveaux produits. Le secteur agricole comorien bénéficie de l'aide de partenaires étrangers, notamment de la France et de l'Union européenne.

Les cultures d'exportation, une activité centrale pour l'économie du pays

L'agriculture est un pilier de l'économie comorienne. Les cultures d'exportation, héritées de la colonisation, sont au cœur de l'économie et des exportations du pays. Elles sont composées essentiellement de la vanille, du girofle et de l'ylang-ylang. Selon la Banque centrale des Comores (BCC), ces trois produits comptaient pour un peu plus de 74% des exportations comoriennes en valeur en 2024, soit 10 Mds KMF (20,2 M EUR).

Les clous de girofle sont le principal produit d'exportation des Comores, représentant 61,4% de l'ensemble des exportations en 2024, soit environ 16,8 M EUR selon la BCC. Ces exportations ont cependant baissé de 25,6% en 2024. En 2022, plus de 5300 tonnes ont été exportées, plaçant ainsi les Comores à la 6^{ème} place parmi les pays exportateurs de girofle dans le monde. La majorité de ces exportations seraient destinées au marché asiatique. 70% de la production serait localisée à Anjouan¹³.

L'ylang-ylang est le 2^{ème} produit d'exportation du pays. Ces fleurs permettent de produire des huiles essentielles, particulièrement recherchées par l'industrie de la parfumerie et des cosmétiques. Les Comores sont traditionnellement le 1^{er} producteur mondial d'huiles essentielles d'ylang-ylang. Les exportations ont été de 2,8 M EUR en 2024 selon la BCC, en hausse de +37,5% par rapport à 2023. Autour de 50 à 60 tonnes d'huiles essentielles seraient produites chaque année, obtenues à partir de la distillation d'environ 3 000 tonnes de fleurs¹⁴. Une autre estimation indique une production de 20 à 50 tonnes environ (voir tableau 2). Il y avait 10 000 producteurs actifs en 2021, exploitant principalement des parcelles de petite taille, surtout localisées à Anjouan, ainsi qu'à Mohéli dans une moindre mesure¹⁵. La France est le principal marché à l'export des huiles essentielles comoriennes, avec une part de 94% de la valeur exportée sur la période 2010-2021¹⁶. Le pays s'est spécialisé sur le marché des huiles de qualité supérieure. L'entreprise française Biolandes dispose d'une distillerie d'ylang-ylang à Anjouan.

La vanille, secteur beaucoup plus modeste, a connu un déclin particulièrement prononcé du fait d'une forte baisse des prix sur le marché international ces dernières années. Cette chute des prix a engendré un stock important de vanille. Les exportations de vanille en valeur ont chuté de -63,1% entre 2023 et 2024, et même de -83,7% si on remonte à 2022. L'an dernier, ces exports se sont chiffrés à seulement 0,7 M EUR, ne représentant ainsi que 2,5% des exportations totales. Le secteur est particulièrement atomisé, l'Office comorien des produits de rente comptabilisait de 12 000 à 14 000 producteurs de vanille verte en 2024 sur les 3 îles. Il y aurait en outre

¹³ Guide des bonnes pratiques pour la cueillette, le séchage, le stockage et le conditionnement du girofle ; Expertise France, ministère de l'Agriculture des Comores

¹⁴ Ylang-ylang, huile essentielle des Comores ; AEHEYC

¹⁵ Étude des marchés internationaux des huiles essentielles de l'ylang-ylang - Analyse de la filière comorienne et des opportunités de l'ylang-ylang des Comores à l'export ; Expertise France, ministère de l'Agriculture des Comores

¹⁶ Étude des marchés internationaux des huiles essentielles de l'ylang-ylang - Analyse du marché international et priorisation des marchés ; Expertise France, ministère de l'Agriculture des Comores

entre 80 et 120 préparateurs¹⁷. L'OCPR a la charge de délivrer des vignettes d'agrément pour cette activité de préparation, ce qui lui permet d'identifier les acteurs du secteur. Le prix de vente de la vanille est fixé par un arrêté conjoint du ministère de l'Agriculture et celui de l'Economie.

L'UE est le premier marché à l'export pour les produits comoriens, avec 10 M EUR, soit une part de 26,7 % en 2022. Les trois premiers produits exportés vers l'UE sont le clou de girofle (33,7%), l'ylang-ylang (28,2%) ainsi que la vanille (25%)¹⁸. La France a représenté 71% de l'ensemble des exports vers les pays de l'UE cette année-là. Les produits comoriens bénéficient d'un accès facilité au marché de l'UE grâce à l'Accord de partenariat économique (APE), appliqué aux Comores depuis février 2019.

Des filières en difficulté mais en cours de structuration et fortement soutenues par les partenaires au développement

Les exportations totales des trois produits de rente, clou de girofle, ylang-ylang et vanille, ont atteint 10 Mds KMF (20,2 M EUR) en 2024, soit une chute de -51% par rapport à 2022. Celle-ci s'explique notamment par la baisse des prix de ces produits aux cours des dernières années. La concurrence internationale sur ces produits, notamment de Madagascar, est particulièrement vive. Outre la fluctuation des cours, les filières agricoles d'exportation sont très sensibles aux risques climatiques. Le cyclone Kenneth de 2019 avait particulièrement impacté le secteur agricole. Face à ces difficultés, une meilleure structuration, une modernisation du secteur, ainsi qu'une plus grande diversification des cultures sont nécessaires pour assurer le développement et renforcer la résilience des cultures d'exportation.

La structuration des cultures de rente aux Comores paraît essentielle pour professionnaliser les acteurs et permettre une meilleure traçabilité des produits. Ces filières sont principalement composées de petits acteurs, ce qui limite leur développement, notamment pour trouver de nouveaux débouchés à l'export. L'Office comorien des produits de rente (OCPR), établi par un décret de mai 2022, a remplacé l'Office national de la vanille. L'OCPR, qui couvre l'ensemble des filières, a pour missions de renforcer la coordination et le dialogue entre les différents acteurs de la chaîne de valeur (producteurs, transformateurs et exportateurs), fournir des conseils et un appui aux acteurs, ainsi que de contribuer au développement de nouvelles filières agricoles, notamment le **curcuma et le café**. Le Plan Comores Emergent 2030 mentionne par ailleurs le **litchi** comme filière d'exportation à développer.

Le développement et la modernisation des cultures d'exportation sont fortement soutenus par les partenaires au développement, particulièrement l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne. L'AFD porte le projet d'appui aux filières d'exportation et au développement rural (AFIDEV), signé en 2020. D'un montant de 20 M EUR et mis en œuvre par Expertise France, ce projet vise à accroître la compétitivité et l'organisation des trois cultures de rente tout en soutenant la diversification du secteur agricole. Ce projet inclut également un soutien à l'OCPR, via la construction de son siège. Dans le cadre de ce projet, le Cirad apporte notamment son expertise pour notamment améliorer la culture du vanillier et du giroflier. Le projet « Amélioration de la compétitivité des exportations des filières vanille, ylang-ylang et girofle » (2014-2024), d'un montant de 3,6 M USD, a été mis en œuvre par le PNUD. Ce projet visait à accroître la compétitivité des trois filières de rente par le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de valeur et la création de coopératives. Quant à l'Union européenne, elle porte le projet « Appui à la production, à l'industrialisation et au libre-échange » (APILE) d'un montant en don de 6 M EUR¹⁹. Celui-ci, signé en 2020 et qui a pour objectif de soutenir la fabrication de biens de consommation, dispose d'un volet dédié aux cultures de rente. L'UE a également financé, via le projet « Droits de propriété intellectuelle et innovation en Afrique » (AfrIPI), une étude (restituée en septembre 2023) portant sur la création d'une indication géographique (IG) concernant l'ylang-ylang des Comores. Au-delà de l'appui des partenaires au développement, la structuration se renforce également au niveau des acteurs des filières de rente par le regroupement de certains d'entre eux au sein d'organisations professionnelles spécialisées.

¹⁷ Étude diagnostic à la mise en place d'une IG pour la vanille des Comores ; Expertise France et le ministère de l'Agriculture des Comores

¹⁸ Commerce : l'Union européenne reste la principale destination des exportations comoriennes ; [Bureau de l'UE aux Comores](#)

¹⁹ APILE - Appui à la production, à l'industrialisation et au libre-échange ; [Délégation de l'Union européenne à Madagascar et aux Comores](#)

Tableau 1 : Exportations de marchandises par les Comores (en millions de KMF)

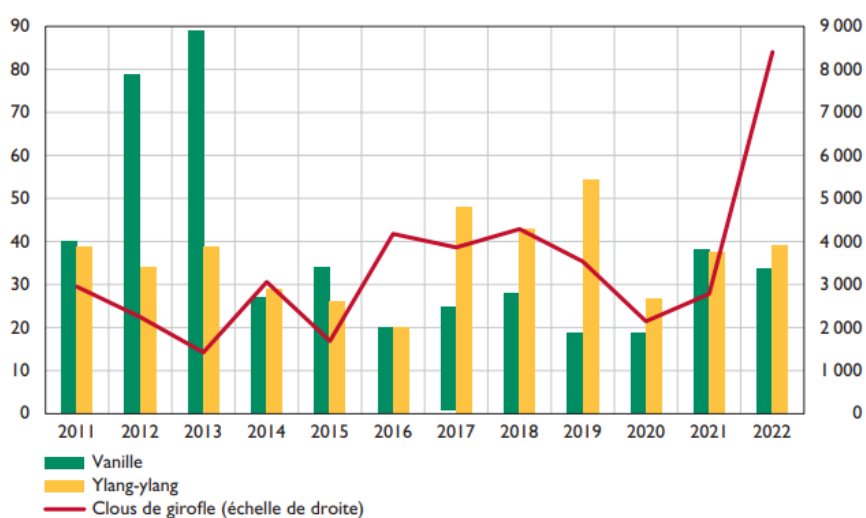
Produits	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Vanille	3 093	1 951	1 940	2 023	892	329
Girofle	6 257	3 868	5 686	17 139	11 086	8 247
Ylang-Ylang	5 387	1 926	2 624	1 148	1 007	1 385
Autres produits	2 539	1 179	4 243	5 304	1 260	3 480
Total	17 276	8 924	14 492	25 614	14 245	13 442

Sources : Douanes, Banque centrale des Comores

Tableau 2 : Productions de la vanille, du girofle et de l'ylang-ylang aux Comores (2011 – 2022)

Production des principaux produits de rente

(en tonnes)



Sources : BCC et Rapport économique et financier 2022 sur la CEMAC, l'UEMOA et l'Union des Comores, Banque de France

Océan Indien – Madagascar

Par le SE de Tananarive



Les cultures d'exportation malgaches : un pilier de l'économie confronté à des défis majeurs

La vanille (1^{er} exportateur mondial), le girofle (2^{ème} exportateur mondial), les huiles essentielles (surtout l'essence de girofle), le cacao (label 100 % cacao fin), et les haricots en conserve (5^{ème} exportateur mondial), sont les principales cultures d'exportations de Madagascar, qui représentent environ 25 % des exportations et plus de 400 000 emplois. Elles sont exposées à des enjeux divers en dépit de leur renommée internationale et leur qualité (vanille et cacao) : conformités sanitaire et réglementaire, traçabilité, diversification des marchés, changement climatique, exposition à la volatilité des prix internationaux, limitation de la valeur ajoutée, pression foncière, conditions de travail variables. Les autorités publiques, en partenariat avec le secteur privé, déploient principalement leurs principaux efforts en matière de traçabilité et de conformité aux standards internationaux.

Les cultures d'exportation à Madagascar, orientées vers des filières de rente aux performances variables

L'économie agricole locale s'est structurée avant l'époque coloniale autour des cultures de céréales, principalement le riz, puis a évolué au profit des cultures de rente destinées à l'exportation (en particulier le café dans le Sud-est, et le girofle dans l'est du pays). A partir des années 1960, une diversification s'est opérée avec le développement de la culture de la vanille (surtout dans le nord-est), pourvoyeuse de devises, à la faveur de la demande américaine et européenne, qui a supplanté progressivement le café durant les années 1980-90. Au milieu des années 1980, les exportations se sont développées sous l'effet de la libéralisation progressive de l'économie (notamment la suppression des caisses de stabilisation de prix), permettant la montée en puissance de diverses cultures d'exportation (outre la girofle et vanille, le cacao et les litchis).

En 2024, les principales filières agricoles d'exportation sont la vanille (1^{er} exportateur mondial en volume), **le girofle** (2^{ème} exportateur mondial), **les huiles essentielles diverses** (dans le top 20 mondial des exportateurs), le **cacao** (volumes réduits en raison de la volonté de maintien du label 100 % cacao fin), et les **haricots verts en conserve** (5^{ème} exportateur mondial).

La **vanille** est le 1^{er} poste d'exportation (2^{ème} source de devises après les recettes minières), générant 209 M EUR selon l'OMC, soit 8,8 % des recettes d'exportations. La filière représente 70 000 emplois et bénéficierait à 150 000 familles. Madagascar est depuis longtemps le 1^{er} exportateur mondial de vanille naturelle en volume (63 % en 2024) et en valeur (54 %), loin devant l'Ouganda (8,3 %) et le Canada (5,4 %). Si Madagascar reste le principal producteur, d'autres pays montent en puissance comme l'Indonésie, le Mozambique, la Papouasie Nouvelle-Guinée. La filière fait actuellement face à une crise, notamment due à la chute des prix (-77 % du prix moyen de la vanille malgache de 207 EUR à 47 EUR de 2021 à 2024), le maintien entre 2020 et 2023 d'un prix régulé, supérieur au prix du marché, ainsi que l'accumulation des stocks au niveau local et international. **Les recettes en devises issues de la vanille ont baissé de 58 %** (de 531 MEUR à 218 MEUR entre 2021 et 2024 selon le FMI), alors que les volumes exportés ont augmenté de 79 % (de 2 534 à 4 544 tonnes). Ses principaux marchés sont la France (37,2 %), les Etats-Unis (28,7 %), le Canada (11,7 %) et l'Allemagne (8,2 %). La filière est structurée autour du Conseil national de la vanille (CNV, parapublic) notamment en charge de la gouvernance de la filière, et la délivrance des agréments d'exportation, et deux principaux groupements privés : le Groupement des exportateurs de Vanille de Madagascar (GEVM, regroupant 240 petits groupements et 15 000 planteurs) et le Syndicat des Exportateurs de Vanille de Madagascar (SEVAM). Le secteur est régi par l'arrêté du 6 décembre 2013 portant réglementation des conditions générales de commercialisation de la vanille. Les huit acteurs les plus importants de la filière sont : Authentic Products (jv avec Firmenich, Suisse), Somava/Henri Fraise (jv avec Givaudan), Sambavanille (associé à l'importateur français De Monchy), Madagascar Flavors et Nordmad (famille Pouan), AFH Export (famille Ahmadaly Firozehoussen), Sahanala (associé à Archers Daniel Midland, Etats-Unis), Origines (Symrise, Allemagne) et Floribis (groupe Taloumis).

Madagascar est le 2^{ème} exportateur mondial de **girofle** en volume (27 877 tonnes derrière l'Indonésie, à 51 983 tonnes), cette filière emploie environ 18 000 producteurs. Après avoir atteint un record de 260 M EUR en 2022, ses recettes ont fortement baissé de 42 % deux ans plus tard (151 M EUR en 2024,) sous l'effet d'une chute de 40 % des quantités exportées. La filière repose sur des centaines de plantations individuelles (dotées d'alambics) situées en grande majorité dans la région Analanjirofo (est du pays). Le girofle malgache est principalement vendu en Inde (52,6 % en 2024), en Indonésie (12,3 %) et aux Emirats Arabes Unis (9,4 %). Sur la base d'un arrêté du 30 mars 2015, le Comité national du girofle assure la régulation du secteur, dont le principal acteur est le Groupement des Exportateurs de Girofle de Madagascar (GEGM). Les principaux opérateurs de la filière sont notamment Natural Extracts of Madagascar (NATEMA, jv entre Givaudan et Henri Fraïse Fils & Cie), Jacarandas (Randriantsoa-Chateauneuf), Trimeta (famille Hiridjee) et Dounia – CTAA (Eric Besoa).

Madagascar est réputée pour son **cacao** qui bénéficie du label « 100 % cacao fin », et s'inscrit dans une filière structurée depuis 2015 par le conseil national du cacao (CNC), qui s'appuie sur plus de 30 000 paysans. Ses recettes ont plus que doublé en 2024, atteignant 69 M EUR (+153 %) grâce au doublement des prix du cacao en 2024 selon l'OMC (+117 %). La production est concentrée dans le district d'Ambanja au nord de l'île. Parmi les principaux acteurs du marché, figurent des industriels tels que le groupe Ramanandraibe (via la Chocolaterie Robert), la plantation Millot (co-entreprise avec le français Valrhona), Menakao (famille Cassam Chenaï) ou AMCHO (groupe Inviso) et près de 100 chocolatiers artisanaux dont Sambika (Naima Meralli Ballou Ismaël). Ses exportations sont surtout destinées aux Pays-Bas (28,2 %), la Malaise (16 %) et la Belgique (11,6 %).

La filière **huiles essentielles**, pourvoyeuse de plus de 300 000 emplois, a généré 68 MEUR de recettes en 2024 (2,9 % du total), en forte hausse de 82% grâce aux exportations d'essence de girofle (81 % des ventes d'huiles essentielles, notamment par Natema), d'ylang ylang (3,6 %, à Nosy Be par SPPM), l'extrait de vanille (1,7 %, région SAVA) et l'essence de vétiver (Ambanja). Les principaux débouchés du Groupement des Exportateurs d'Huiles essentielles de Madagascar (GEHEM) sont l'Indonésie (37 %), et l'Inde (23,6 %).

La culture du **haricot vert** est pratiquée dans les hautes terres, le sud-ouest et le nord-ouest. Environ 40 % de la production serait exportée en conserve, essentiellement vers la France (93,8 % en 2024, soit 1,2 % des exportations totales). Elles sont assurées par Lecofruit, filiale du groupe Basan, à travers d'un réseau de 13 000 paysans partenaires (8 000 t exportées, recettes en baisse de 17 % à 28 M EUR en 2024). Madagascar est le 5^{ème} exportateur (7,8 %) après l'Italie (17,1 %), le Guatemala (11,4 %), les Pays-Bas (11 %) et le Kenya (8,7 %).

L'importance économique, sociale et politique des cultures d'exportation malgaches

Les cultures d'exportation ont une importance économique, sociale et politique à Madagascar : elles représentent environ 25 % des exportations en valeur en 2024 et sont un moteur de croissance du secteur rural surtout dans les régions côtières du pays. Le développement des différentes cultures d'exportation permet de générer des emplois tout au long des chaînes de valeur, assurés en particulier par des femmes. Au travers d'ONG et d'associations (telles que Fanamby), ces filières investissent dans le développement communautaire et les infrastructures éducatives et sanitaires de base. Les baisses de performances de ces secteurs ont un impact élevé sur les populations (principalement la filière vanille et girofle). Les cultures d'exportation font la renommée du pays, et de nombreux opérateurs de ces filières s'investissent également dans le monde politique.

Des filières face à des défis et risques importants

Les cultures d'exportation sont toutefois confrontées à divers enjeux:

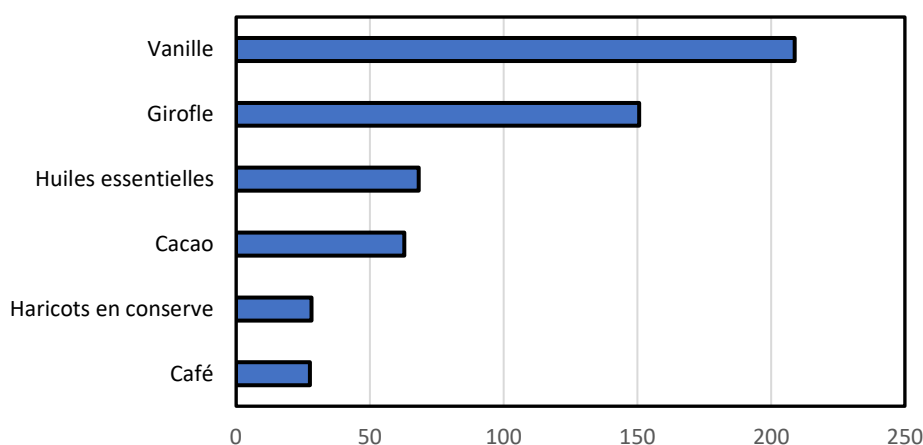
- **économiques** : volatilité des prix internationaux (surtout la vanille), chaîne logistique peu compétitive (congestion portuaire, infrastructures de la chaîne du froid insuffisantes), (perte de compétitivité), faible valeur ajoutée (export majoritaire de produits bruts, faible transformation – exemple pour la vanille et le girofle), inflation, politiques publiques (taxes) et manque de visibilité pour les investissements (réduction du nombre ou de la durée des agréments).
- **sanitaires et réglementaires** : coût élevé de la conformité sanitaire pour sécuriser l'accès aux marchés européens, rejet potentiel aux frontières de l'UE pour résidus de pesticides ou organismes nuisibles (exemple de la mise en place par l'UE des limites maximales résiduelles (LMR) de nicotine dans les épices pouvant fragiliser la filière vanille et girofle, conformité à la réglementation de l'Union européenne sur la déforestation évitée pour le cacao, traçabilité).

- **climatiques et environnementaux** : variabilité climatique (cyclones annuels parfois dévastateurs touchant les régions nord-est et est) affectant la plupart des cultures d'exportation (et rendant nécessaire la pratiques de cultures alternatives), dégradation des sols, gestion de la ressource en eau.
- **sociaux et politiques** : rémunération équitable des petits producteurs (vanille et girofle, tandis que le cacao est fortement bénéfique à ses cultivateurs), insécurité suite à une hausse brutale des prix manque de structuration (fonctionnement en cartels de certaines filières), pression foncière (concurrence entre cultures vivrières et d'exportation).

Dynamiques publiques et privées

Pour faire face à ces défis et risques majeurs, les autorités malgaches encouragent principalement la **diversification, l'amélioration de la qualité et de la traçabilité et la transformation locale des produits exportés** (cacao, vanille, girofle). **Madagascar tarde cependant à diversifier ses marchés**, majoritairement tournés vers un partenaire commercial dominant pour chaque filière. Le secteur privé joue un rôle moteur dans les investissements dans la transition agroécologique (notamment à travers le Syndicat malgache de l'agriculture biologique). **Les cultures malgaches d'exportation voient leur durabilité menacée par des défis structurels** : manque de visibilité par rapport aux réglementations locales instables, changement climatique, valeur ajoutée limitée. Afin de répondre à ces défis, l'Etat et le secteur privé ont créé le Conseil National pour l'Industrialisation de Madagascar (CNIM) en 2023, visant le développement de l'industrie dans 5 secteurs dont l'agribusiness, et les huiles essentielles. Les autorités se mobilisent pour leur conformité phytosanitaire aux standards internationaux (notamment de l'UE), afin de maintenir leur accès aux marchés européens.

Madagascar : exportations en valeur
- en millions EUR -



Source : Trademap, Centre du commerce international (OMC/ONU)

Océan Indien – Maurice

Par le SE de Tananarive



Les cultures d'exportation à Maurice : un secteur sucrier dominant mais en déclin

À l'indépendance en 1968, Maurice fondait près de 90 % de ses recettes d'exportation sur la canne à sucre. Aujourd'hui, bien que le secteur agricole ne représente plus que 4,1 % du PIB en 2024 (contre environ 30 % dans les années 1960)²⁰, les cultures d'exportation, largement dominées par le secteur sucrier, restent un pilier stratégique pour l'île. En 2024, le sucre constituait encore près de 12,9 % des exportations domestiques, générant des devises essentielles et soutenant des milliers d'emplois, principalement dans les régions rurales. Pourtant, ces filières, autrefois au cœur de l'économie du pays, sont aujourd'hui confrontées à des défis majeurs : volatilité des marchés, pression climatique, transformation structurelle, nécessité de diversification et difficultés d'accès à la main d'œuvre. Malgré ces enjeux, des initiatives publiques et privées visent à moderniser et pérenniser ce secteur, afin qu'il continue de contribuer à la résilience économique et sociale de Maurice.

Des filières d'exportation historiquement dominées par le sucre, aujourd'hui en déclin

La canne à sucre, culture emblématique de Maurice, importée sur l'île de Java par les Hollandais en 1639, reste la principale filière d'exportation agricole. La production de canne à sucre s'est néanmoins surtout développée sous la colonisation française (1715-1810) et britannique (1810-1968). En 2024, elle s'élevait à 2,2 millions de tonnes (pour une superficie de 34 759 hectares), en baisse de -10,5 % par rapport à 2023, pour une production de 225 547 tonnes de sucre²¹, le record ayant été atteint en 1973, avec 719 000 tonnes. A son apogée, l'industrie sucrière employait 280 000 personnes, ce nombre a cependant fortement chuté, ainsi que sa part dans le PIB qui est passée de 30% dans les années 1970 à 0,67% en 2023²². Selon *Statistics Mauritius*, en 2024, les exportations domestiques de sucre ont été 285 000 tonnes, équivalentes à 10,2 Mds MUR (192,2 M EUR), soit une baisse de -2,5% en valeur par rapport à 2023. Le secteur est régulé et soutenu par l'Autorité mauricienne de l'industrie de la canne à sucre (MCIA), créée en 2011. Il n'y a pas de culture de la canne à Rodrigues. **Le thé**, introduit à l'époque coloniale également, occupe une place secondaire. En 2024, il était cultivé sur 623 hectares, produisant 6 018 tonnes de feuilles vertes, soit 1 186 tonnes de thé manufacturé. La production de thé a reculé de 11,8 % sur cette même année en raison de conditions climatiques défavorables. Une partie de ce thé est consommée localement, tandis que le reste est exporté vers des marchés de niche comme la France, l'Australie et la Chine. D'après Trade Map, les recettes d'exportation du thé s'élevaient à seulement 317 000 USD en 2024. D'autres cultures, comme **l'ananas Queen Victoria** (2,7 M USD d'exportations en 2024)²³, **le poivre** (543 000 USD), ou **les fleurs coupées (anthuriums)**, ont été développées, mais leur contribution reste marginale comparée à celle du sucre. Selon *Statistics Mauritius*, en 2023, les exportations domestiques pour les légumes et les fruits ont atteint 208,7 M MUR (3,9 M EUR), 94,6 M MUR (1,8 M EUR) pour les fleurs coupées et feuillage, et quasi-nulle pour le thé (0,9 M MUR).

Un poids économique et sociale persistant

Malgré son déclin relatif, la culture du sucre conserve une importance stratégique pour Maurice. En 2024, le sucre était la deuxième source d'exportation de l'île, après le poisson. Cette production a généré près de 225,7 M USD en recettes d'exportation en 2024, soit 12,9 % des exportations totales de biens du pays. Maurice, petit producteur à l'échelle mondiale (environ 1% de la production globale)²⁴, s'est positionné sur le **marché des sucres spéciaux à haute valeur ajoutée**, principalement exportés vers l'Europe (Royaume-Uni et Union européenne). Il contribue à limiter le déficit commercial agroalimentaire et génère des recettes en devises indispensables. Sur le plan social, la filière cannière fait vivre près de 7 500 planteurs²⁵, soutenant l'économie de

²⁰ [Mauritius Academy of Science and Technology](#)

²¹ [Statistics Mauritius](#)

²² [Faculty of Agriculture Mauritius](#)

²³ [Trade Map](#)

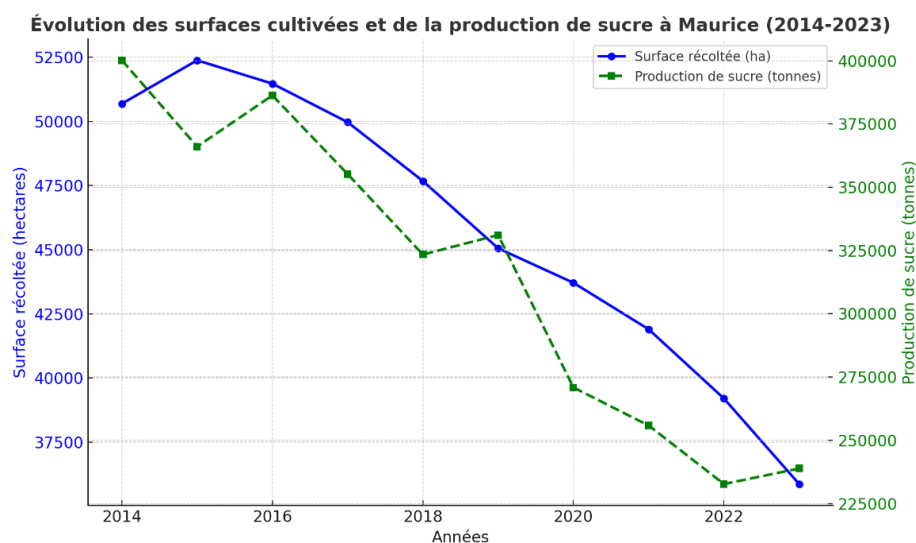
²⁴ [Franceinfo](#)

²⁵ [Le Mauricien](#)

nombreux villages sucriers, bien que ce chiffre soit en baisse. Le nombre d'emplois dans le secteur était estimé autour de 17 000 en 2022, dont 9 000 petits producteurs et 8 000 travailleurs dans l'industrie. Les producteurs sont rassemblés dans le Syndicat des sucres de Maurice (MSS). Elle permet également de valoriser 25%²⁶ des terres de l'île tout en maintenant un couvert agricole qui prévient l'érosion des sols et limite l'urbanisation. Par ailleurs, la bagasse, résidu de la canne, est utilisée pour produire de l'électricité. Celle-ci a représenté 12,6 % de l'électricité thermique produite dans le pays en 2024²⁷, tandis que la mélasse est transformée en éthanol ou en rhum exporté. Bien que son poids économique ait diminué, le secteur des cultures d'exportation reste un pilier socio-économique, contribuant à l'équilibre des zones rurales, à une partielle sécurité alimentaire et à la transition énergétique.

Des défis multidimensionnels et des réponses en cours

La culture du sucre fait face à d'importants défis économiques, climatiques et sociaux. Sur le plan économique, la filière sucrière est particulièrement exposée à la **volatilité des cours mondiaux** du sucre, qui dépendent des surplus ou déficits de production des principaux pays producteurs comme le Brésil, l'Inde ou la Thaïlande. Les **coûts de production mauriciens (main-d'œuvre, énergie) sont élevés**, rendant le sucre mauricien moins compétitif. La réforme du régime préférentiel de l'UE (Protocole sur le sucre issu de la Convention de Lomé) a entraîné une baisse de 36 % du prix garanti entre 2006 et 2009, et la dénonciation en 2009 de ce Protocole sur le sucre a engendré la fin des prix garantis. Depuis 2017, année de la suppression des quotas sucriers, Maurice doit vendre au prix du marché mondial, souvent bas. Cependant, le sucre mauricien bénéficie d'un accès sans droit de douane et de quota au marché de l'UE grâce à l'Accord de partenariat économique (APE), appliqué depuis 2012. La **concentration des marchés** est un autre risque : pour la période 2022/23, 80 % du sucre mauricien a été exporté vers l'Union européenne, exposant la filière aux fluctuations de la demande européenne et aux évolutions réglementaires. Sur le plan environnemental, le **changement climatique** menace directement les cultures. La canne à sucre, autrefois résiliente, souffre désormais de sécheresses récurrentes et d'une pluviométrie erratique. En 2024, le rendement moyen de la canne a chuté à 63,2 tonnes/hectare (-7,6 % sur un an), en partie à cause d'un déficit hydrique. Les cyclones, comme Belal en janvier 2024 qui a détruit 20 % des plantations de cannes, impacte fortement les récoltes. Sur le plan social et organisationnel, le **vieillessement des agriculteurs et le désintérêt des jeunes pour le secteur** menacent le renouvellement de la main-d'œuvre, nécessitant ainsi de faire appel à une main d'œuvre étrangère. L'Etat mauricien soutient cependant la filière via plusieurs mécanismes, notamment des **subventions à la replantation, des prêts agricoles à taux préférentiel, ainsi que des subventions pour l'achat d'engrais et l'existence d'un revenu garanti par tonne produite pour les planteurs produisant jusqu'à 60 tonnes de sucre sur une année**²⁸.



Source : Statistics Mauritius, 2023

²⁶ [Délégation de l'Union européenne à Maurice](#)

²⁷ [Statistics Mauritius](#)

²⁸ [Discours du budget 2025/26](#)

Principaux indicateurs de la région

Indicateurs 2024		Burundi	Comores	Djibouti	Érythrée	Éthiopie	Kenya	Madagascar	Maurice
Économie réelle									
Croissance du PIB	%	3,5	3,3	6,5	0,0	8,1	4,7	4,2	4,9
PIB	<i>Md USD</i>	4,8	1,4	4,3	0,0	142,1	119,3	17,4	15,0
PIB par habitant	<i>USD</i>	343,6	1620,4	4114,1	0,0	1310,5	2274,9	569,4	11908,8
Taux d'inflation	<i>Moyenne annuelle</i>	20,2	5,0	2,1	0,0	21,0	4,5	7,6	3,6
Taux directeur (actuel)	%	12,0	-	-	-	15,0	9,3	12,0	4,5
Finances Publiques									
Solde public	% PIB	-4,8	-2,9	-2,6	0,0	-2,0	-5,8	-2,5	-7,2
Recettes publiques	% PIB	17,5	16,2	18,0	0,0	7,5	17,5	13,7	25,3
Dépenses publiques	% PIB	22,3	19,1	20,6	0,0	9,5	23,3	16,2	32,5
Dette publique	% PIB	52,0	32,2	32,9	0,0	32,7	67,3	50,3	87,9
Position extérieure									
Balance courante	% PIB	-8,6	-2,2	14,1	0,0	-4,2	-2,3	-5,4	-6,5
Dette extérieure	% PIB	15,9	30,4	0,0	0,0	22,3	35,9	35,4	17,7
Réserves de change	<i>mois d'importations</i>	1,5	7,3	0,0	0,0	0,6	4,1	5,6	11,8
Transfert de la diaspora* (2023)	% PIB	7,5	21,4	1,5	NA	NA	3,9	2,4	2,2
Exportations de la France vers ***	<i>en M EUR</i>	10,3	38,3	105,2	2,2	703,9	162,8	406,9	453,5
Importations de la France depuis ***	<i>en M EUR</i>	2,8	4,6	1,9	3,7	108,7	125,7	578,0	235,1
Données structurelles									
Population**	<i>en millions</i>	14,0	0,9	1,2	3,5	132,1	56,4	32,0	1,3
Croissance démographique**	%	2,6	1,9	1,4	1,9	2,6	2,0	2,4	-0,1
IDH* (2023)	<i>classement sur 193 pays</i>	187	152	175	178	180	143	183	73
Rang de gouvernance - Mo Ibrahim	<i>classement sur 54 pays africains</i>	43	40	38	52	29	10	34	2
Notation Dette Souveraine									
S&P	<i>de AAA à D</i>	-	-	-	-	SD	B	B-	BBB-
Moody's	<i>de Aaa à C</i>	-	-	-	-	Caa3	Caa1	-	Baa3
Fitch	<i>de AAA à D</i>	-	-	-	-	CCC+	B-	-	-

Indicateurs 2024		Ouganda	Rwanda	Seychelles	Somalie	Soudan	Soudan du Sud	Tanzanie
Économie réelle								
Croissance du PIB	%	6,3	8,9	2,9	4,1	-23,4	-26,1	5,5
PIB	<i>Md USD</i>	56,2	14,3	2,2	12,2	29,2	4,6	79,2
PIB par habitant	<i>USD</i>	1206,1	1028,5	21629,0	737,0	593,9	300,9	1214,7
Taux d'inflation	<i>Moyenne annuelle</i>	3,3	4,8	0,3	5,5	185,7	99,8	3,1
Taux directeur (actuel)	%	9,8	6,8	1,8	-	-	-	5,8
Finances Publiques								
Solde public	% PIB	-4,0	-6,6	-0,7	0,2	-3,5	11,7	-3,0
Recettes publiques	% PIB	14,7	22,2	33,1	7,5	2,9	29,8	16,1
Dépenses publiques	% PIB	18,7	28,8	33,8	7,4	6,4	18,1	19,1
Dette publique	% PIB	51,5	67,2	57,6	0,0	261,4	50,7	49,9
Position extérieure								
Balance courante	% PIB	-7,5	-12,7	-8,1	-9,2	-3,3	-13,9	-2,6
Dette extérieure	% PIB	26,2	60,1	29,8	0,0	0,0	61,2	33,3
Réserves de change	<i>mois d'importations</i>	2,5	3,9	3,8	0,0	0,0	0,8	3,7
Transfert de la diaspora* (2023)	% PIB	2,9	3,6	0,5	15,8	2,5	NA	1,0
Exportations de la France vers ***		48,8	33,0	40,8	11,5	22,6	0,0	66,7
Importations de la France depuis ***	<i>en M EUR</i>	26,6	4,3	83,6	6,8	87,1	0,0	36,5
Données structurelles								
Population**	<i>en millions</i>	50,0	14,3	0,12	19,0	50,4	11,9	68,6
Croissance démographique**	%	2,8	2,1	1,3	3,5	0,8	3,9	2,9
IDH* (2023)	<i>classement sur 193 pays</i>	157	159	54	192	176	193	165
Rang de gouvernance - Mo Ibrahim	<i>classement sur 54 pays africains</i>	26	14	1	53	51	54	15
Notation Dette Souveraine								
S&P	<i>de AAA à D</i>	B-	B+	-	-	-	-	-
Moody's	<i>de Aaa à C</i>	B3	B2	-	-	-	-	B1
Fitch	<i>de AAA à D</i>	B	B+	BB	-	-	-	B+

Sources : FMI WEO/REO - octobre 2025 ; *Nations Unies - CNUCED/PNUD ;

Banque mondiale ; *Douanes françaises

CONTACTS

Kenya, Burundi, Rwanda, Somalie, Soudan

Page pays : [Kenya](#) / [Burundi](#) / [Rwanda](#) / [Somalie](#) / [Soudan](#)

Twitter : [French Treasury - East Africa and Indian Ocean](#)

LinkedIn : [French Treasury in East Africa and the Indian Ocean](#)

Contact : Mathieu BRUCHON mathieu.bruchon@dgtresor.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Seychelles](#) / [Maurice](#) / [Comores](#)

Twitter : [Direction générale du Trésor à Madagascar](#)

Contact : Béatrice ALPERTE beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

Éthiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Éthiopie](#) / [Djibouti](#) / [Erythrée](#)

Contact : Christophe MORCHOINE christophe.morchoine@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

Contact : Gregory SIDRAC gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Samuel LEVEBVRE samuel.lefebvre@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [Trésor-International](#) | [Direction générale du Trésor](#)